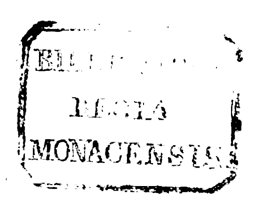

H.lit.p.
324
y13


Rapport
concernant la bibliothèque
publique de la ville
de
Grenoble,
adressé au Maire, le
15 Mai, 1862.


BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS

Grenoble le 15 Mai 1862

Monsieur le Conseiller

En vous soumettant ce rapport fait quatre ans après celui de M. Mérimée, permettez moi quelques réflexions. Le sien daté du 20 juillet, 1858 était relatif aux modifications à introduire dans l'organisation de la bibliothèque impériale de Paris. Le mien daté du 15 Mai, 1862, n'est qu'un résumé de la volumineuse brochure que j'ai écrite aux trois quart, en 1857, avant qu'eut paru le remarquable rapport du Président de la commission d'enquête nommée par l'empereur, rapport fait après celui de son excellence le ministre M. Rouland, daté du 19 juillet 1858. Vous devez comprendre facilement que je devais adopter dans mon rapport, à peu près le même ordre qu'a suivi M. Mérimée pour le sien, moins étendu. C'est l'ordre le plus logique quand il s'agit de mettre sous les yeux d'un conseil municipal ce que chacun de ses membres ne voudrait, peut être pas lire, si on lui présentait la brochure volumineuse désignée précédemment. Seulement, sans vouloir, le moins du monde, me comparer à M. Mérimée, sous une infinité de rapports, je peux vous dire que mon rapport plaide la cause de toutes les bibliothèques publiques où il y a des réformes et des améliorations à introduire (1). Au reste, si vous désirez faire la comparaison, ouvrez le moniteur du 20 juillet, 1858, vous verrez que dans son rapport, M. Mérimée s'étend davantage sur des questions qui n'offrent pas, précisément le même intérêt dans la bibliothèque de Grenoble, entre autres celle qui se réfère, autant que je puis me rappeler, à la marche suivie pour la confection et l'impression du catalogue de la bibliothèque impériale de Paris. Dans la bibliothèque de la ville de Grenoble, la marche suivie pour les travaux nécessités par la confection du supplément à faire au catalogue Ducoin ne peut pas donner matière à en faire une critique quelle qu'elle soit, puisque tout le monde ignore où en sont les travaux. Il est vrai que 30 à 35,000 volumes à cataloguer depuis vingt ans ne sont rien auprès de près de deux millions de volumes environ que renferme la bibliothèque impériale de Paris. Donc, malgré certaines questions discutées par M. Mérimée comme par moi, vous serez facilement convaincu que celui qui a écrit la brochure intitulée Abus signalés dans la bibliothèque de Grenoble, réformes et améliorations à y introduire devait être nécessairement plus complet que l'auteur du rapport officiel adressé le 20 juillet à l'Empereur, lorsmême que je n'eusse qu'un établissement infiniment moins important pour point de mire de mes études administratives et bibliothéconomiques. Puisse mon rapport obtenir de l'autorité municipale la même publicité que celui de M. Mérimée a reçu du gouvernement, je ne désespère plus alors que les bibliothèques publiques ne puissent pas remplir, plus tard, les conditions voulues par les créateurs des Bibliothèques Francklin (dont la première idée si ce n'est la dénomination) n'est pas due à M. de Persigny, mais bien à quelques particuliers de Dieulefit (Drôme), et que Valenciennes (si on veut bien lire le résumé statistique donné dans ma brochure) a réalisée depuis longtemps. Je suis très éloigné de blâmer l'excellente et récente idée du ministre de l'intérieur, au sujet des Bibliothèques populaires, idée que nous avons cherché à vulgariser depuis longtemps en écrivant l'une de nos excursions dans les asy

(1) En dehors des réclamations faites dans nos journaux français et ouvrages spéciaux relativement à l'organisation et à l'administration des bibliothèques de Paris, nous pouvons rappeler l'opinion d'un savant bavarois très compétent, obligé de faire des recherches à la bibliothèque impériale de Paris, l'auteur d'une petite brochure concernant la bibliothèque impériale, son organisation, son catalogue, s'exprime ainsi pag. 2. « notre ami surpris et désappointé, retourna donc en Allemagne, emportant une assez triste opinion des bibliothèques de Paris et nous laissant nous même fort humilié, en notre double qualité de Français et de bibliophile. »

dauphinoises. Il ne manque que les volumes remis par la société Francklin, d'après le choix de son vice président M. Vincent et de son secrétaire général, M. [illegible], pour me faire dire bien haut que la bibliothèque de Grenoble, de même que la bibliothèque de Valenciennes, peut remplir parfaitement le but des Bibliothèques Francklin, quand on le voudra, sans faire tort à l'excellent principe de la gratuité favorable aux bibliothèques populaires. La création de celles-ci a été demandée souvent et depuis longtemps par toutes les personnes qui n'ignorent pas qu'en raison de l'ignorance profonde où en est réduite encore à ce jour, les trois quart de la population de la France, il y en a suffisamment pour engager le gouvernement à augmenter un peu le budget de l'instruction publique aux dépens de celui de la guerre. Monsieur le conseiller, ne savez vous pas, comme moi, que dans un pays tel que la France où, dit-on, l'élite de la population est supérieure à celle de l'Angleterre, on ne compte cependant qu'une somme de six millions affectée au budget de l'enseignement primaire, tandis qu'en Angleterre, elle est de vingt six millions.

— Post-scriptum daté du Mars. 1869 —

Il est fâcheux que je ne puisse joindre à mon rapport les documents divers relatifs aux démarches faites dans le temps opportun pour la solution de questions très importantes de l'ordre intellectuel. Vous verrez néanmoins, par les quelques notes insérées dans ce rapport, que j'ai fait, pour ainsi dire, une très courte revue rétrospective, tout en parlant de l'organisation nouvelle et de l'administration de la bibliothèque de la ville de Grenoble. Ces notes se rattachent à l'histoire locale qui elle même vient se joindre à l'histoire générale. Elles vous feront savoir que pour les travaux même relatifs à la bibliothèque, et pour bien d'autres tout différents, j'ai éprouvé beaucoup d'entraves et de désagrements de toute espèce. Dois-je vous laisser ignorer que je n'ai pu, non seulement engager M. le Maire à soumettre la proposition d'achat de mon Catalogue, au conseil municipal, mais qu'une influence occulte et puissante, m'a empêché assurément de trouver des éditeurs pour des ouvrages même achevés depuis longtemps. Pensez vous, M. le Conseiller qu'il ne doive pas y avoir une certaine solidarité entre certaines gens haut placés à l'égard de l'auteur qui a écrit ces paroles? Vous devez très bien comprendre que n'ayant pu encore obtenir un résultat positif pour améliorer depuis longtemps ma situation financière beaucoup trop modeste, qu'ayant même été obligé d'employer tous les expédients imaginables pour arriver à pouvoir faire imprimer deux Spécimens de mes ouvrages, il est bien juste aujourd'hui que j'ai au moins un peu de considération pour ce que j'ai fait relativement à la bibliothèque publique de Grenoble. Si des arrières pensées, des malentendus, des sottises, ont fait de moi une victime involontaire, vous n'ignorez pas, que les grandes bévues qu'elles viennent de haut ou de bas étage, sont parfois funestes à ceux qui ne devraient pourtant pas avoir sur les yeux le bandeau de l'aveugle ou du coupable. On dit que la providence suscite parfois des hommes pour faire de grandes choses. Quant à nous, nous croyons fermement que les grandes choses à faire suscitent des hommes quand elles sont indispensables, et que tout en appartenant à une condition des plus ordinaires dans l'état social, celui qui souffre et qui cherche à se rendre utile, selon ses forces et ses moyens, doit toujours se rappeler le: « aide toi, le ciel t'aidera »

Dès lors, Monsieur le Conseiller, comment croire au fatalisme de l'histoire, quand depuis des siècles, l'étoile guidant le monde moral et intellectuel brille dans la conscience des hommes éclairés de tous pays qui savent qu'à la lueur de quelques rayons de lumière réfléchis, la droiture du cœur et celle de l'esprit font naître parfois de grandes choses, et pardonner même aux puissants, aussitôt que le drapeau de la victoire semble flotter dans les régions les plus élevées de la terre. J'ose espérer, Monsieur le Conseiller, que vous voudrez bien faire bon accueil à ma brochure, et les raisons que je fais valoir auront votre approbation ainsi que celle du Conseil dont vous êtes membre, et je vous prie d'agréer l'assurance de ma haute considération.

Eugène Ricard, ex employé de la bibliothèque publique de la ville de Grenoble.

Monsieur le Maire

Toutes les fois qu'il s'agit de proposer ou d'examiner des projets relatifs à une organisation nouvelle dans une administration quelle qu'elle soit, les commissions instituées pour cela ont, dit-on, une répugnance naturelle à soulever des questions de personnalité. nous croyons néanmoins qu'il ne faut jamais tenir compte des conséquences que celles-ci peuvent avoir sur la position d'hommes qui sont, il est vrai, souvent estimables par leur caractère et leur savoir. nous croyons aussi que dans une administration quelle qu'elle soit, si les intérêts généraux et ceux de l'institution sont en souffrance depuis longtemps, et qu'on n'ait pour ainsi dire rien fait pour y apporter remède, c'est ce qui peut porter un grave préjudice à tous les intérêts divers d'une ville où se trouve par exemple une institution littéraire et scientifique aussi importante qu'une bibliothèque. Si, dans cette administration quelques chefs ne sentent pas toujours la nécessité des réformes et des améliorations à y introduire, ou n'ont pas intérêt à ce qu'on les fasse naître, vous devez comprendre facilement pourquoi une influence étrangère apparaît presque toujours inopinément. C'est ce défaut d'initiative de la part du conservateur de Grenoble, qui est cause que je vous présente le rapport suivant, résumé de ma volumineuse brochure fruit consciencieux dû à ma fréquentation pendant vingt ans dans quelques grandes bibliothèques publiques de la France, à mes lectures surtout ce qui s'est dit de plus important et de plus récent sur la bibliothéconomie, en France et à l'étranger, et enfin à l'expérience que j'ai acquise dans l'établissement dont je tiens à vous entretenir quelques instants, et dans lequel j'y ai été employé pendant une année. M. le Maire, là où j'y ai fait quelques travaux de bibliographie assez importants, vous savez que les savants, les écrivains, les professeurs des trois facultés, les sociétés savantes, les professeurs du lycée peuvent venir puiser sans cesse dans ses grandes collections, qui ne sont pas l'un des moindres éléments de la supériorité de l'érudition française; vous savez aussi que c'est là que les artistes en général et les gens de toutes professions peuvent y trouver des matériaux utiles. outre cela, vous savez encore que des réclamations se sont formulées au nom de l'intérêt (?) et de la science des lettres et des arts. Comme c'est de là que part le réseau infini de toutes les connaissances humaines et qu'il peut concourir à la prospérité morale, intellectuelle et matérielle de notre ville, je dois insister d'abord à ce que l'on donne à la commission consultative existante de la bibliothèque, des pouvoirs plus étendus, tout en vous priant d'augmenter le nombre de ses membres. Je demande aussi à ce qu'on lui remette, sinon la brochure qui est restée cinq ou six mois, entre les mains du premier adjoint de la Mairie délégué pour remplir ses fonctions (?), mais au moins mon rapport. En cherchant à éclairer votre responsabilité des lumières acquises dans la plus noble des institutions de notre ville et ailleurs, je sais fort bien que pour faire disparaître les abus signalés dans la bibliothèque de Grenoble, et pour y introduire les réformes et amélio-

…ctions urgentes, votre autorité est indispensable et d'un grand poids dans la balance de la justice et du droit commun. Par votre initiative si méritoire, si importante, si désirée, vous élèverez la condition humaine, vous serez un des nobles défenseurs de la gloire dans toutes les branches du savoir humain. Votre mission est donc plus noble et plus relevée que celle de beaucoup de fonctionnaires publics. Ainsi, permettez-moi de vous soumettre dans cette lettre, comme une espèce d'introduction, un rapide aperçu sur les modifications à introduire dans l'organisation et l'administration de la bibliothèque, plus, quelques réflexions pour que le conseil municipal, d'accord avec la commission consultative de cet établissement, puisse faire mettre à exécution les réformes les plus urgentes demandées: ne serait-ce d'abord que pour apporter de notables modifications au règlement actuel de la bibliothèque, surtout depuis que le conservateur a sous ses ordres un bibliothécaire adjoint qui a grandement intérêt à cela. Des mesures préventives de cette nature sont, dans cette administration, la sauvegarde des intérêts publics de l'ordre intellectuel. Veuillez y réfléchir sérieusement, parce que j'ai pu me convaincre d'après ma propre expérience acquise pendant que j'étais employé dans cette bibliothèque, et surtout lorsque j'en suis sorti, qu'il était urgent de donner à la Commission consultative de cet établissement de nouveaux pouvoirs. Il faut absolument qu'elle puisse exercer une haute surveillance, et faire prévaloir les améliorations que le temps et l'expérience pourraient suggérer. Cette commission ou ce comité de haut patronage devrait être chargé de contrôler, à certaines époques, les actes du Conservateur, sans gêner en rien la marche de l'administration. Au contraire, elle lui viendrait en aide, en étudiant les besoins de la bibliothèque, et en appréciant ses ressources; elle stimulerait le zèle des employés, préviendrait l'invasion de la routine; enfin, elle éclairerait le pouvoir sur toutes les questions graves qui pourraient survenir. Assurément, son zèle pour la chose publique et le vôtre feront cesser des abus et amèneront des réformes en harmonie avec les besoins nouveaux de toutes les classes de la société de notre ville. Pendant fort longtemps, dans beaucoup de villes, sauf quelques exceptions, les emplois dans les bibliothèques ont été des sinécures: espérons que grâce à la bonne volonté du pouvoir, vous voudrez bien signaler votre administration, en donnant l'initiative pour les nouvelles réformes à introduire dans la bibliothèque de Grenoble. Vos rapports avec des hommes éclairés et compétents qui appartiennent à diverses professions libérales, vous mettront à même de comprendre mieux que personne les réformes les plus importantes à introduire dans une administration dans laquelle il s'agit de satisfaire des intérêts si nombreux et si divers qu'il n'est pas toujours donné à un seul conservateur de prévoir entièrement. Néanmoins, M. le Maire, veuillez tenir compte de l'énumération succincte des questions proposées dans mon rapport et dans ma brochure; vous prendrez d'abord l'intérêt de trois facultés et celui des sociétés savantes réunies dans notre ville, les premières appelées à jouir des droits que doit leur accorder avec libéralité cette bibliothèque, sans qu'on veuille déroger pour cela aux mesures préventives qui assurent la conservation des livres et leur libre usage. Ensuite, vous laisserez des souvenirs impérissables parmi les nombreux citoyens éclairés et instruits de Grenoble, et parmi ceux qui fréquentent régulièrement la bibliothèque, parce que vous aurez,

aurez ouvert, autrement qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour, les portes de la science à ceux qui veulent non seulement suivre la marche de l'esprit humain, mais à ceux qui sont obligés de satisfaire les exigences que leur impose leur profession. à Grenoble on trouve beaucoup de personnes qui chaque jour, ont besoin de renseignements ou de documents quelconques, soit pour la conception d'un ouvrage littéraire ou scientifique, soit pour la réussite d'un monument ou d'un projet de construction, soit pour l'exécution d'une œuvre artistique de tout genre. Ainsi, M. le Maire, en introduisant les réformes demandées à l'aide de la commission chargée de nouveaux pouvoirs, vous laisserez dans la mémoire des habitans de notre ville des souvenirs impérissables, parceque vous aurez favorisé peut être souvent l'œuvre d'un homme de lettres d'un savant, d'un artiste, d'un ouvrier même etc. etc.

A présent, que nous avons posé une des premières conditions pour que les rouages de l'administration de la bibliothèque fonctionnent avec une régularité, pour ainsi dire mathematique, et pour que le mécanisme de cette administration ne reste jamais au même point afin de satisfaire les besoins de chaque époque, parlons de l'organisation de la bibliothèque, et de ce qu'il y aurait à faire pour qu'elle fût plus complète.

Désignation du sommaire de chaque chapitre du rapport

1. Lettre adressée à un membre du Conseil municipal afin de signaler mon rapport dans une des réunions hebdomadaires.
2. Lettre adressée à M. Le Maire.
3. Divisions de la bibliothèque.
4. Administration.
5. Personnel.
6. Vacances.
7. Service public.
8. Projet d'un cabinet d'estampes.
9. Projet pour la création d'un petit musée de reliures anciennes et modernes.
10. Dépot des cartes et plans.
11. Cabinet des médailles.
12. Cabinet des sceaux.
13. Considérations émises à propos de la construction de la nouvelle bibliothèque et d'une salle de lecture, circulaire ou carrée, mise au centre des collections ou ailleurs.
14. Catalogues des imprimés (considérations à ce sujet)
15. Reliure (de la)
16. Acquisitions.
17. Prêt au dehors.
18. Prêt au dedans.
19. Améliorations dans les détails.
20. Critique.
21. Mesures de précautions.
22. Résumé du rapport.
23. Lettres adressées aux rédacteurs des journaux de la localité pour les engager à insérer mon rapport dans leurs feuilles.
24. Texte qu'un journaliste pourrait faire suivre dans le cas où mon rapport serait inséré dans l'un des deux journaux.
25. Document qu'un conseiller municipal pourrait lire à la prochaine réunion du Conseil au sujet de mon rapport.
26. Arrêté que M. Le Maire pourrait signer.
27. Liste des principaux Catalogues et principales bibliographies à mettre dans le salon de lecture.
28. Reglement nouveau pour la bibliothèque.

Nota

Nos ressources pécuniaires ne nous ont pas permis de faire autographier le règlement composé de 22 pages, plus tout les lettres ou pièces adressées soit au Maire et à l'adjoint, soit aux membres du Conseil municipal, soit aux membres des Sociétés savantes, soit aux membres de la commission consultative de la bibliothèque, soit enfin aux journalistes de la ville. ces pièces se trouvent avec le rapport manuscrit.

Rapport concernant la bibliothèque de la ville de Grenoble, adressé au Maire le 19 Mai 1862.

– Divisions de la Bibliothèque –

La bonne organisation d'une bibliothèque entraine nécessairement avec elle ce qui concerne les divisions. Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de les changer d'une manière notable, autrement qu'elles existent, en général, dans toutes les grandes bibliothèques publiques. il s'agit seulement qu'elles soient nettement distinguées désormais dans le nouveau local projeté pour la bibliothèque, puisque certains départements existant de fait dans l'ancien local, à cause des pièces et des objets que la bibliothèque possède depuis longtemps, n'ont pas néanmoins un local spécial affecté pour eux, ni une désignation particulière reconnue dans l'organisation et la disposition actuelle de la bibliothèque. Ainsi, les estampes peuvent former, plus tard, un département. les médailles et les sceaux, les cartes et Plans, les reliures anciennes et modernes réunies et classées chronologiquement sont dans le même cas. Le Département des manuscrits me fait songer qu'un échange, s'il est peut être possible entre les archives du département et les manuscrits assez nombreux de la bibliothèque, soit pour donner aux uns des pièces faisant partie d'une collection généalogique que les manuscrits pourraient avoir, soit pour recevoir des autres des cartes géographiques etc. Espérons que plus tard, les employés de la bibliothèque auront à s'enquérir si ce vœu est réalisable. En attendant, passons à ce qui est relatif à l'administration de la bibliothèque.

– Administration –

Bien qu'il importe à tous les départements d'une bibliothèque de leur assurer une administration régulière et uniforme, nous ne voyons rien à changer à Grenoble, puisqu'il n'y a qu'un conservateur sous les ordres duquel dépendent tous les services. seulement, si le conservateur adjoint doit être assujetti aux exigences que lui impose son rang inférieur dans l'administration, il est selon nous au moins nécessaire de définir clairement la direction générale des services dont il doit être chargé, sans que, pour cela, il veuille se rendre tout à fait indépendant. Nôtre ~~règlement~~ assignera ce qu'il est tenu de faire dans cet établissement. On n'ignore pas que si, faute d'une autorité particulière, les propositions d'améliorations sont souvent froidement accueillies du moment qu'elles imposent des devoirs nouveaux au conservateur en chef. il ne faut pas cependant que le conservateur adjoint soit forcé de ne pouvoir remplir les devoirs que lui imposent et sa conscience et ceux de sa position. Il ne faut pas que le conservateur adjoint soit pour ainsi dire réduit à l'état d'un simple copiste. il faut qu'il puisse exister entre le bibliothécaire et son adjoint, une parfaite harmonie pour que tous les services de la bibliothèque n'en souffrent pas, et que le conservateur forme un aide habile pouvant le remplacer au besoin, et être appelé par l'ordre naturel des choses à devenir lui même le directeur de la bibliothèque. C'est donc un point essentiel pour que la commission investie de ~~nouveaux~~ pouvoirs veuille bien s'en occuper. un bon règlement seul peut assigner jusqu'à certain point, à l'un et à l'autre, une indépendance dictée au moins par les exigences de la position et de la conscience respective. Par ce moyen, on aura rattaché étroitement les fonctionnaires de cet établissement à sa prospérité par la garantie indispensable de l'unité et de la force qui lui manquent, on aura pourvu à la sureté des collections et l'on aura concouru à l'amélioration des services en souffrance. A présent disons quelques mots du personnel.

Personnel.

Nous avons dit tout à l'heure, que pendant longtemps les places de bibliothécaires ont été des sinécures données souvent à des hommes de mérite, c'est vrai, mais n'ayant pas toujours les facultés requises pour tenir les rênes d'une administration dans laquelle il faut y avoir fait des études particulières et pour laquelle une certaine passion pour les livres, de la méthode beaucoup d'ordre, de la mémoire, des connaissances générales, beaucoup de zèle surtout pour l'intérêt public, sont indispensables. Eh bien! aujourd'hui, on a reconnu qu'il valait mieux rémunérer un savant, un homme de lettres pour des travaux remarquables, quelque fois sans profit pour lui (lors même qu'il peut les faire imprimer) que de le voir obligé à une espèce de cumul. A Grenoble, on n'a pas précisément cet abus à signaler. De plus, le bibliothécaire est assisté d'un conservateur adjoint dont l'appointement est proportionné à l'emploi qu'il occupe. Quant à l'admission de ce fonctionnaire, il est bon sans doute, de même que dans les bibliothèques de Paris, d'exiger de la part de tout candidat à cet emploi, un diplôme de bachelier ès lettres ou ès sciences qui offre la garantie d'une bonne éducation. Malgré cela, nous croyons qu'il est bon de faire des exceptions lorsque par hasard un candidat privé de l'un de ces grades universitaires aura donné des preuves d'un savoir en bibliographie et d'une expérience acquise dans un établissement de ce genre; ou qu'il aura mis au jour des travaux bibliographiques utiles à toute bibliothèque. — Quant aux employés auxiliaires inférieurs, ils sont en nombre suffisant. Seulement, nous pensons que les deux employés chargés du service de surveillance, trois fois la semaine, l'un au Musée des antiques, l'autre dans la grande salle, pourraient, outre la collation des ouvrages ordinaires, d'une foule de vieux journaux, non classés, complets ou incomplets, etc.-etc; se livrer à une infinité de petits travaux manuels faciles et si nombreux dans les grandes bibliothèques. Parfois, ils pourraient remettre les livres, les cartonner (surtout maintes brochures). A la fin de la séance, l'un deux pourrait de concert avec le distributeur, les remettre à leur places; de cette manière le service se ferait plus promptement, surtout les jours où il y a affluence de lecteurs: l'on n'aurait pas à craindre que des volumes soient soustraits à la bibliothèque. — Quant aux appointements du distributeur, ils pourront être augmentés du jour où cet employé ne sera pas secondé par l'un des gardiens de salle. Les appointements du conservateur en chef seraient fixés ainsi:

Appointements	du conservateur en chef.	2.900
———	du conservateur adjoint	1.900
———	du Distributeur	900
———	des employés gardiens de salle	900

– Vacances –

Dans les villes où il y a deux bibliothèques, l'une d'elle reste ouverte pendant les vacances. Cela se comprend très bien dans les grandes villes telles que Paris et Lyon où l'industrie ne connaît pas de vacances et où les arts industriels surtout tirent un grand profit de leurs riches et importants établissements, mais à Grenoble où il n'y a qu'une bibliothèque publique, nous croyons que les employés ne peuvent pas se dispenser de prendre du repos. Néanmoins, à Pâques, on pourrait limiter la durée des vacances à huit jours, au lieu de quinze: un seul employé et l'un des conservateurs viendraient à la bibliothèque: on pourrait au besoin supprimer ces huit jours. Les employés

+ se remplaceraient à tour de rôle. Pendant les deux mois, 7bre et 8bre la durée des vacan+
ces ne serait pas changée.

Service Public.

Quelques jours après la révolution de février 1848, le conseil municipal avait eu l'heureuse idée d'instituer des séances du soir dans la bibliothèque de notre ville, afin de favoriser les ouvriers et autres personnes que leur position ne permet pas de fréquenter le jour cet établissement pouvant offrir à tout le monde des moyens d'instruction gratuits. depuis 1852 ou 1853, on y a renoncé. Cependant, Paris a fait depuis longtemps une expérience heureuse en ce genre. de toutes les bibliothèques une des plus fréquentées est celle qui est ouverte le soir aux lecteurs. nous savons les graves inconvénients que l'on peut faire valoir. nous les avons rappelé dans notre brochure. mais s'il n'est pas facile de lever certains obstacles: toutefois, rien n'est impossible à qui veut fermement un résultat, et le temps viendra sans doute où l'on pourra mettre à la disposition du public une salle chauffée et garnie de bons livres. Quant aux livres à Estampes et aux manuscrits, il sera toujours très sage et très prudent de ne point les communiquer à ces heures là.

Quant au mode de chauffage que comporte la saison de l'hiver pendant laquelle auraient lieu non seulement les séances du soir, mais celles du jour, il est bon qu'il soit le plus en harmonie avec la constitution de personnes livrées en général aux travaux du cabinet ou aux professions sédentaires: le chauffage, au moyen de la vapeur d'eau en usage dans les bibliothèques de Londres et dans quelques unes de celles de Paris est le plus efficace pour que l'air ne soit pas trop sec ni vicié, comme il l'est ordinairement avec certains calorifères, et surtout avec les poëles en fonte chauffés au moyen de charbon (anthracite, houille peu importe) de plus il met à l'abri de tout danger contre le feu.

Projet d'un Cabinet D'Estampes.

Les considérations émises tout à l'heure, au sujet des intérêts divers à satisfaire, entr'autres ceux des artistes en général, nous amènent à vous parler d'une création nouvelle à fonder dans la bibliothèque de Grenoble: C'est un cabinet d'Estampes. un grand nombre de recueils autrefois mutilés que la Bibliothèque possède, mais dont on est malheureusement privé depuis longtemps (12 ans), je ne sais trop pourquoi, servent déjà de premier fond d'établissement, ainsi qu'une foule de pièces diverses détachées non encartées et non classées. Qu'on ajoute tout ce qui manque dans cette branche des beaux arts, et qui peut favoriser singulièrement les travaux des peintres, des graveurs, des sculpteurs, des peintres décorateurs ou industriels: vignettes, affiches, prospectus, complaintes, caricatures grotesques, Lithographies remarquables en tout genre; ajoutez, tout ce qui a un mérite rare: collections de peinture sur vélin sur l'histoire naturelle, tout ce qui peut être donné plus tard, soit par le gouvernement ou des particuliers; tout ce qui peut être acheté suivant les ressources du budget de la bibliothèque; ajoutez enfin des spécimens de tout ce que l'art et la science ont fait dans ces derniers temps de conquêtes dans le champ de l'esprit humain. chromolithographies, photographies, stéréoscopies, héliographies, photolithographies, photosculptures etc. voilà, ce qu'une bibliothèque comme celle de Grenoble réclame, et ce que le conservateur
+ devrait avoir à cœur d'acheter et de mettre en état pour en faire profiter au public. au plustôt

+ ne permit-il, néanmoins que des recueils de gravures dont le travail d'encartage des + Planches enlevées en 1845 et rendues demandait que l'affaire d'un mois ou deux, et une somme presque insignifiante pour les faire coller.

— Projet pour la création d'un Petit Musée de reliures anciennes et modernes —

Ce projet indispensable à la bibliothèque ne m'empêche pas de vous parler d'un autre projet non moins utile là surtout où sont consignés depuis longtemps des spécimens de l'imprimerie et de la reliure dans les temps anciens et modernes. Je veux parler d'un projet pour la création d'un petit Musée pour les reliures anciennes et modernes, et pour toutes les raretés bibliographiques et produits qui font connaître de visu l'histoire de l'ornementation des manuscrits, celle de l'imprimerie et de la librairie, depuis son origine jusqu'à nos jours. La mise à exécution de ce projet est beaucoup moins pressée, il est vrai, que celle d'un projet pour un cabinet d'estampes: néanmoins, une fois que la nouvelle bibliothèque construite d'après le plan le plus en harmonie avec sa destination, sera à la disposition du bibliothécaire, il pourra espérer de laisser après lui, un Musée de raretés, assez bien fourni pour attirer l'attention de tout le monde, et favorable à l'histoire de l'art de l'imprimerie à diverses époques. On pourra y voir plus tard, des manuscrits en langue patoise d'église disposés dans l'ordre chronologique, des manuscrits de musique d'église; des manuscrits remarquables par quelques particularités; des œuvres autographes d'auteurs nationaux, des autographes de compositeurs de musique, des autographes de personnages historiques célèbres dans tous les pays; des matériaux employés à diverses époques chez différents peuples pour l'écriture ou l'imprimerie tels que tablettes de cire, papyrus, feuilles de palmier, écorce d'arbres, écorce de bouleau, pierre, plomb et étain (texte chinois); feuilles de coton (Livres chinois, thibétain et bouriate) papier de riz, feuilles en bois, cuir, maroquin tissus de soie etc. etc. Cette catégorie pourrait contenir deux collections rangées dans l'ordre chronologique de modèles de Parchemins et de papier. une semblable exhibition n'existe jusqu'à présent que dans la bibliothèque publique de Munich.

— Dépôt des Cartes et Plans —

Quant aux cartes et plans topographiques que possède la bibliothèque de Grenoble, il n'est pas permis de dire qu'il existe réellement un département pour ces objets, bien qu'il y ait déjà dans cet établissement un petit nombre de pièces suffisant pour en faire un catalogue spécial pour l'introduction d'un classement méthodique et l'inscription sur registres des bulletins rangés dorénavant par ordre alphabétique, d'après le système adopté par Mr Cortambert dans ce département de la bibliothèque impériale de Paris. Les cartes et Plans, la plupart enfouis dans quelques placards ou cabinets de la bibliothèque, plus tout ce qu'on pourra donner ou acheter plus tard, pourront former un dépôt, autrement dit, un petit département de la Bibliothèque dans lequel on trouvera réunies et classées les différentes espèces de cartes qui se subdivisent comme les branches elles mêmes de la science géographique. Pour la classification des cartes, Mr le bibliothécaire ne peut faire mieux que de consulter l'excellent article inséré dans l'encyclopédie du XIXème siècle publiée par Firmin Didot.

+

— Cabinet des Médailles —

Les Médailles et monnaies, témoins irrécusables de l'histoire et de l'archéologie sont depuis assez longtemps le sujet des plus savantes études pour que l'on ait établi pour elles un système fondé sur des bases raisonnées et confirmées depuis un siècle par les travaux les plus remarquables. Quoique le nombre des médailles d'une collection détermine principalement le genre de leur arrangement, on a suivi, à Grenoble, dans leur classification, le système adopté par les principaux cabinets de l'Europe. Le Cabinet des médailles que renferme la bibliothèque de Grenoble est composé du riche médaillier donné par les Chanoines de l'abbaye Saint Antoine, près de Saint Marcellin, et de celui du marquis de Pina, acheté par la ville. On compte environ 30,000 Médailles. C'est M. Gustave Vallier, membre de l'académie delphinale qui a été chargé de les classer. On n'a pas de reproches à lui faire, d'autant plus que grâce à son zèle et à son savoir en archéologie, elles sont à peu près toutes classées. Le catalogue, je crois, est en train de se faire.

— Cabinet des Sceaux —

Les sceaux par leurs détails ornementaux, par les renseignements que leurs blasons fournissent pour les familles, par leurs légendes pour la chronologie, offrent à l'histoire générale des documents précieux ainsi qu'aux arts. Ils sont assez nombreux dans la bibliothèque de Grenoble pour qu'ils trouvent une place convenable dans le nouveau local qui leur sera destiné plus tard. M. Vallier fera sans doute pour les sceaux ce qu'il a fait pour les médailles. Outre le classement de ces petits monuments en question, qu'il veuille bien se rappeler ce que M. Blancard a fait pour les sceaux du département de l'Aube: une iconographie des sceaux du département de l'Isère serait, je crois, pour M. Vallier, un but d'activité particulier conforme à ses talents et à ses goûts d'archéologue. Quand on pense aux richesses de nos dépôts départementaux sous ce rapport, on ne saurait faire des vœux trop ardents pour voir les préfets diriger en ce sens les travaux de leurs archivistes.

— Cabinet des Antiques —

Pour l'artiste et l'antiquaire, le musée des antiques est un sujet d'étude des plus intéressants. On a voulu, par la réunion des objets appartenant à diverses branches de l'art, tant ancien que moderne, faire connaître les diverses phases de chaque époque. Si les collections de Grenoble n'ont pas encore l'importance nécessaire pour réaliser une pensée digne d'un Clarac, d'un Rollin, d'un Lenormant, d'un Lajard, d'un Winckelmann, c'est un jalon planté qui plus tard prendra de l'accroissement. Le cabinet des antiquités est annexé à la grande galerie de la bibliothèque renfermée dans les bâtiments du Lycée. S'il est peu considérable, il n'est pas moins intéressant à visiter. La plupart des objets qu'il renferme proviennent soit de la célèbre abbaye de Saint Antoine, située près de Saint Marcellin (bronzes égyptiens), soit de dons faits par des particuliers, soit d'achats faits par la ville à diverses époques. On n'a encore suivi aucun classement adopté dans les principaux cabinets de ce genre. On y trouve dans plusieurs placards, des statues, des sarcophages, des Mosaïques, des pierres tumulaires, des inscriptions, des bas reliefs, des vases, des lampes, des armes, des bronzes, des émaux, des ivoires et autres objets précieux qui ne peuvent se conserver que dans des armoires vitrées. En dehors de ces placards on trouve des meubles, des vases peints, des vases à reliefs, des vases étrusques, des vases grecs, des vases égyptiens, des armes de sauvages etc. etc. Il faut ajouter à tous ces objets précédents les cent ou deux cent pièces environ provenant du musée Campana que la bibliothèque de Grenoble a reçu en don du ministère cette année. On voit donc que tous ces objets d'art dans la nouvelle bibliothèque, y compris les médailles et les sceaux, réclament pour conservateur celui qui en a rempli les fonctions gratuitement depuis douze ou quatorze ans.

Des Catalogues

La confection des catalogues si importante pour toute bibliothèque dont la destination doit être utile, est une des questions les plus épineuses de toutes celles qui se rattachent à l'organisation des bibliothèques, et l'un des faits les plus malheureux dans l'administration de la bibliothèque de Grenoble. divers causes, en premier lieu, ont empêché qu'on se soit livré, depuis longtemps, à un numérotage provisoire, puisqu'il manquait l'emplacement voulu pour qu'on mit en ordre les vingt cinq ou trente mille volumes qui doivent faire un supplément au Catalogue Ducoin; néanmoins, comme vous le verrez plus loin, M. le Maire, un bibliothécaire animé d'un peu de bonne volonté, et avec peu de travail, pouvait satisfaire depuis longtemps le public qui fréquente sa bibliothèque. Permettez moi de vous le dire: c'est ce qui doit vous faire comprendre la nécessité de donner à la commission consultative de la bibliothèque des pouvoirs qu'elle n'a jamais eus. si elle eut existé, comme nous le demandons depuis huit ans, elle aurait pu, à l'aide de son patronage, veiller surtout à ce que les travaux provisoires nécessités pour la rédaction des catalogues, sous les deux formes voulues, fussent maintenus parfaitement en état. Aujourd'hui où en sont-ils? La Commission seulement consultative l'ignore: M. le conservateur peut-il donner une réponse valable, en disant qu'il attend l'achèvement de la nouvelle construction affectée à la nouvelle bibliothèque: ce qui peut mener à cinq ou dix ans peut-être, avant que tout soit prêt dans un batiment où il faut que les murs soient parfaitement secs dans l'intérêt de la conservation des livres. Cependant, que pourra-t-il répondre quand on lui dira que voilà douze ans au moins qu'il est impossible de se faire remettre tous les bons ouvrages modernes dont il aurait pu faire dans l'espace de quatre ans, le catalogue par ordre alphabétique. dira-t-il que le catalogue d'une bibliothèque ne se fait pas en quelques mois? mais les travaux à faire pour le supplément au catalogue Ducoin ne sont pas à comparer à ceux de la bibliothèque impériale de Paris. A partir de l'année 1855 où la bibliothèque de Grenoble a eu plusieurs annexes pour recevoir les volumes empilés dans les appartements Ducoin, M. le bibliothécaire avait déjà un aide entré dans l'administration en 1851. donc, au lieu de faire un travail de détail, tel que le dépouillement des titres des Mazarinades, pamphlets presque tous insignifiants, dont l'intérêt s'est évanoui avec les circonstances qui les avaient fait naître, sauf quelques pièces, on eut pu faire, comme nous l'avons dit, en quatre ans, un bon Catalogue simplement par ordre alphabétique: ne sait-on pas le temps qu'il faut mettre pour transcrire un certain nombre de titres d'ouvrages par séances, par semaines, par mois et par années? après avoir pris sur des cartes copie exacte et minutieuse du titre de chaque ouvrage, en employant continuellement une personne, et en lui faisant copier douze cartes par heure: de onze heures à quatre heures: c'est à dire, en cinq heures de temps, elle fera soixante cartes qui se trouvent réduites à cinquante, si sur ces cinq heures on retranche une heure pour se reposer ou satisfaire les exigences du public. en une semaine, elle en écrira 240 (la semaine n'a que cinq jours pour la bibliothèque) en un mois elle en écrira 960 (le mois a 22 jours pour la bibl.)

Note J. 1865 — Deux ans après que ce rapport fût rédigé et remis à l'autorité municipale, nous avons fait demander au bibliothécaire où en sont les travaux relatifs aux catalogues des imprimés et des manuscrits entrés depuis vingt ans à la bibliothèque; il nous a été répondu « c'est l'adjoint qui est chargé de dresser les cartes du catalogue, je ne dois que le réviser; demandez lui où il en est » voilà une façon fort habile de se tirer d'affaire. qui mieux que le bibliothécaire en chef doit savoir où en sont les travaux de ce genre? n'est-ce pas lui qui les dirige et qui donne le travail? qu'il y ait des cartes faites depuis longtemps, nous n'en doutons pas; mais à qui est-ce de prier le bibliothécaire adjoint de transcrire sur un registre *ad hoc* les titres copiés sur les cartes inutiles qu'on ne remet jamais au public? n'est-ce pas au bibliothécaire en chef? C'est donc un mauvais prétexte pour lui de s'en prendre au bibliothécaire adjoint qui prétend n'avoir point reçu cet ordre.

donc en une année elle en écrira 9600 en supprimant les deux mois de vacances. En quatre ans, un employé en écrira 38 400. notez bien, M. le Maire que je suppose que ce travail est fait par le bibliothécaire adjoint chargé de répondre souvent au public. Pendant ce temps là, le bibliothécaire en chef pouvait en faire autant dans son cabinet. vous voyez donc que je suis fort coulant, car au lieu de 9.600 titres copiés par un seul employé dans une année, on aurait pu en compter au moins le double en sus ce qui aurait fait 76800 titres dans les Vous voyez donc, M. le Maire, que dans cet espace de temps, on pouvait avoir très facilement un catalogue alphabétique au moins manuscrit pour 30 à 35.000 volumes qui doivent former le supplément au catalogue Ducoin avec un numérotage provisoire qui eut demandé au plus un an; on aurait pu satisfaire les personnes qui ont souvent besoin de dont elles sont privées depuis quinze ou vingt ans. Eh bien, qu'a-t-on fait, même depuis 1855 jusqu'à la fin de l'année 1862, au vu et au su du public qui fréquente la bibliothèque, et qui sait que les annexes de la bibliothèque étaient disposées pour recevoir les volumes empilés: La transcription des Mazarinades dont le classement n'est pas achevé (en 1862) plus un certain nombre de cartes mobiles devant servir au catalogue, qu'on ne [illegible] n'est pas au public. assurément, l'employé subalterne, ou le bibliothécaire adjoint serait fort satisfait de ne plus les avoir sous les yeux, il préférerait transcrire au moins les doubles des titres des ouvrages à cataloguer, plutôt que de pâlir sur un travail dont il était bon de ne s'occuper qu'aussitôt qu'on se mettait à l'œuvre pour confectionner le catalogue par ordre de matières qui demande beaucoup plus de temps, et qu'on aurait fait le dernier. vous ne devez pas ignorer, M. le Maire, qu'il vaut mieux avoir le catalogue général des livres que renferme la bibliothèque qu'un travail de détail même achevé. un catalogue général manuscrit est bien préférable même à une très petite portion de catalogue inachevé, quoique imprimé. Certes, pour arriver à la solution la plus prompte, M. le bibliothécaire n'a pas besoin de demander un crédit extraordinaire pour dresser, en peu de temps, son catalogue manuscrit, par ordre alphabétique; il doit savoir que M. Joanné a dit qu'on pouvait faire le catalogue de la bibliothèque impériale de Paris en dix huit mois, moyennant il est vrai quatre vingt employés par jour; mais songez qu'il y a un million six cent mille volumes à cataloguer; songez aussi qu'à la bibliothèque impériale de Saint Pétersbourg, on a catalogué, avec le personnel ordinaire de cette bibliothèque, environ deux cent mille volumes, dans l'espace de deux ans. Le catalogue de cette bibliothèque a été exécuté en triple par ordre de matières, par ordre alphabétique, et selon le classement des livres sur les tablettes. ces considérations faites à propos du catalogue imprimé à faire pour la bibliothèque de Grenoble me font songer qu'il y a environ au moins quinze ans, M. Foisy l'un des employés d'une bibliothèque de Paris, demandait à ce qu'on formât dans toutes les bibliothèques publiques des catalogues provisoires annuels, décennaux et cinquantenaux définitifs. on pourrait alors soumettre le catalogue par matières annuellement et avant de l'imprimer à l'examen d'une commission existante à la bibliothèque (travail de cinq à six mois). de cette manière les travaux nécessités pour les catalogues étant parfaitement à jour, on pourrait au moins jouir chaque année de ce qu'une génération est trop souvent privée. du reste, quant à la meilleure manière de dresser les catalogues, nous engageons M. le conservateur à lire la brochure de M. Sobolstikoff. Ceci part celà, disons que si la désignation de chaque titre d'ouvrages entrés dans la

bibliothèque eût été transcrite régulièrement sur une carte double ou triple, les catalogues à l'état de registres manuscrits ou en cartes même, seraient bien moins longs à faire. M. le Maire, est-ce qu'un retard tel que celui que je viens de signaler dans la confection du modeste catalogue alphabétique attendu si impatiemment, devrait exister dans l'administration de toute bibliothèque quelle qu'elle soit, surtout dans celle de Grenoble, et chez un peuple tel que le nôtre qui se croit le premier du monde, lorsque l'angleterre, l'allemagne, la russie, l'amérique, voire même l'australie nous donnent des leçons pour cela. Eh bien, il est donc urgent que M. le Conservateur de la bibliothèque de Grenoble fasse connaître au public qui fréquente sa bibliothèque où en est son catalogue ... les devoirs de sa position lui imposent de le mettre au jour au plutôt, car voilà près de trois ans que le public devrait avoir à sa disposition un supplément par ordre alphabétique au catalogue Ducoin. Comme à Grenoble, on est privé malheureusement, depuis vingt ans, d'une innombrable quantité d'ouvrages modernes, très importants, je laisse à votre sollicitude le soin de réfléchir sérieusement sur la nécessité d'un prompt achèvement pour le supplément au Catalogue Ducoin, et pour introduire au plutôt tout ce qui peut rendre la destination de cet établissement plus utile. il eût été préférable que M. le Conservateur eût consacré son temps aux travaux nécessités pour la confection des deux catalogues alphabétique et systématique plutôt qu'à la publication de pièces sur le dauphiné, travail bibliographique particulier qui intéresse beaucoup moins de gens, et par conséquent nuisible quand on le fait aux dépens de la confection du catalogue général (qui est) le plus important. Quant au projet de plan intérieur présenté au conseil municipal, il eût mieux valu pour le bibliothécaire de ne pas s'occuper trop longtemps de ce qui est du ressort de l'Entrepreneur. il ne s'agissait pour lui que de donner à l'architecte les conseils urgents et appropriés à l'ordonnance intérieure et à tout ce qui peut rendre l'intérieur de cette nouvelle bibliothèque facile aux services publics, facile aux lecteurs et en même temps commode, tout en assurant la conservation des livres et leur communication la plus prompte.

Maintenant, M. le Maire, s'il est permis de parler de soi ici, je pourrais rappeler les démarches que j'ai faites, en votre absence, auprès de M. le premier adjoint de la mairie, pour vendre à la ville un catalogue analytique des Publications somptueuses renfermées dans la bibliothèque publique de Grenoble, et dans toutes les bibliothèques publiques de France. je pourrais vous rappeler aussi celui que j'ai fait pour la grande et importante collection des documents inédits de l'histoire de France, publiés par ordre du gouvernement, à partir de 1835 plus, le Guide fait pour la bibliothèque publique de Grenoble. enfin je pourrais vous rappeler encore l'importance immense du premier de ces deux Catalogues. Au reste, vous savez très bien que je les ai fait ressortir dans un document qui a été remis à vous, à votre premier adjoint ainsi qu'à tous les membres du conseil municipal, ainsi qu'à tous les membres de la commission Consultative de la bibliothèque pour vous faire comprendre, même en dehors du point de vue scientifique, l'utilité incontestable de ce Catalogue qui a demandé pour être fait des travaux de recherches difficiles, longs et minutieux, et pour lequel il m'a fallu inventer un plan de recherches tout particulier principalement pour les grands Voyages d'Exploration non achevés. Sa place est incontestablement à côté du Catalogue général de toute bibliothè

Note — si le Catalogue en Carte était achevé, on pourrait au moins le faire imprimer par ordre alphabétique pour 5 ou 6000 ouvrages d'usage général qu'on mettrait dans le salon de lecture et dans la salle qui est pour ainsi dire contigue à celle-ci. un numérotage provisoire vaut la peine d'être fait, puisqu'il faudra encore attendre 7 ou 8 ans avant que le service public se fasse bien régulièrement dans le nouveau local. nous pouvons remettre au bibliothécaire la liste faite par nous pour ce nombre d'ouvrages choisis dans chaque classe, division et subdivision; elle a été remise dans le temps opportun à l'autorité municipale avec le rapport daté de 1862.

que publique qui il complètera de suite.
Monsieur le Maire, il faut vous prévenir que ce catalogue analytique des Publications somptueuses illustrées, n'est pas entièrement achevé, puisqu'il manque un grand nombre de tables indiquant l'énumération des objets figurés sur chaque atlas (travail qui aujourd'hui ne demande pour être terminé qu'un simple copiste). néanmoins, on peut en faire tout de même l'essai en priant M. le Conservateur de vouloir bien le mettre dans la salle de lecture de la bibliothèque de la ville de Grenoble, ou dans celui de toute autre bibliothèque publique on pourra être facilement convaincu de son utilité, malgré les imperfections permises pour un ouvrage de ce genre.

Le gouvernement pourrait le faire imprimer à ses frais, en donnant à l'auteur une rémunération légitime, et en remettant un exemplaire à chaque bibliothèque publique ou établissement d'instruction publique un peu important.

Ce Catalogue me rappelle aussi que dans ma première brochure trop volumineuse pour être lue dans une réunion du conseil Municipal, j'ai émis des considérations sur la confection de certains catalogues ou répertoires spéciaux qu'on pourrait dresser dans toutes les bibliothèques publiques, relativement aux grandes collections qu'elles renferment. je crois même avoir donné le plan d'un catalogue biographique bibliographique. j'ai émis aussi des considérations sur le dépouillement qu'on peut faire dans les grandes collections de toute bibliothèque publique d'après les instructions ministérielles de 1835. malgré de nombreux obstacles éprouvés pour avoir dressé notre catalogue analytique des Publications somptueuses illustrées, tous nos persévérants efforts n'ont pas été couronnés de succès, même malgré l'opinion de napoléon I, (dit-on) au sujet d'un ouvrage de ce genre unique à ce jour, laquelle a été émise par Napoléon III dans la préface de son ouvrage (du passé et de l'avenir de l'artillerie etc). néanmoins, nous pouvons dire que la plus grande portion de ces somptueuses publications ornées d'estampes souvent précieuses est reliée aujourd'hui. C'est en 1855 et 1856 que nous avons stimulé indirectement par nos écrits et nos paroles le zèle du conservateur.

note de 1862 — pendant que nous faisions notre catalogue analytique et lorsque nous eûmes écrit le commencement de notre volumineuse brochure intitulée (abus signalés dans la bibliothèque de grenoble, réformes et améliorations à introduire), M. le conservateur eut l'heureuse idée de demander au plutôt un crédit extraordinaire affecté spécialement à la reliure de ces beaux ouvrages qui alors étaient presque tous en feuilles. notez bien qu'auparavant on ne songeait pas encore le moins du monde à en faire profiter au public.

note de 1869 — Il est fâcheux qu'à Grenoble, nous n'ayons pas trouvé plutôt un imprimeur porté un peu de bonne volonté, nous pouvions offrir au public un spécimen imprimé de notre Catalogue analytique dont la préface que nous avons refaite, et abrégée en 1865 a été communiquée à quelques membres de l'academie delphinale, un mois avant que celle de Jules César eut paru. Ce spécimen se compose de la préface présentée sous forme de prospectus, de spécimens d'analyses appartenant à chacune des cinq grandes Classes du système bibliographique adopté, plus de la table Générale méthodique des publications (extraits du catalogue) dont les analyses font partie du Catalogue en question. Le catalogue entier composé de 600 pages au manuscrit ferait environ 400 pages d'impression format in 8°. à deux colonnes; il aurait un tiers de moins que le dictionnaire des sciences de Bouillet. à 500 exemplaires il coûterait au plus 1600 fr. du reste en le faisant relier ou bien en le protégeant avec une couverture mobile solide [illegible] on pourrait le laisser à l'état de manuscrit à côté du catalogue général de la bibliothèque qu'il complètera.

Explication pour la Coupe intérieure d'une salle de lecture circulaire pour la nouvelle bibliothèque

Le plan circulaire que nous donnons pour une salle de lecture modèle dans une grande bibliothèque publique, nous a été inspiré, comme nous l'avons dit dans l'avant propos de nos plans d'intérieur de bibliothèque, par la lecture d'un article de M. Mérimée et Leroux de Lincy sur la bibliothèque du Bristich Museum de Londres. Cette salle pourrait être isolée et placée au milieu de l'edifice consacré spécialement à une bibliothèque. Elle serait couverte en coupole. Son diamètre serait au moins de dix mètres. Le dôme aurait 35 pieds d'élévation de circonférence. Construite en fer et en briques, elle serait soutenue par 6 piliers de trois pieds d'épaisseur. Cette construction aurait l'avantage d'être d'une légèreté extraordinaire et d'une solidité à toute épreuve. La décoration de cette salle serait simple et de bon goût. Le fond bleu pâle serait divisé en compartiments ornés de moulures de feuillage et de fleurs. Les socles élevés qui marqueraient les divisions seraient destinés à recevoir des statues en plâtre ou en marbre blanc. On prendrait les soins les plus minutieux pour obtenir dans cette salle une température égale et pour en établir la ventilation. L'enveloppe intérieure de cette Coupole, la seule apparente pour le public qui se trouverait dans la salle, pourrait être, comme au Bristich Muséum, en carton pâte peint, comme nous l'avons dit en bleu clair, et rehaussée de dorures, si toutefois les ressources pécuniaires le permettaient. Au dessus, mais à une certaine distance, serait une voûte en briques recouverte elle même par une calotte en cuivre. De cette manière le vide ménagé entre le carton pâte et la brique, tout en laissant arriver l'air préviendrait les changements brusques de chaud et de froid, et permettrait de maintenir la salle dans une température indépendante de celle du dehors. Le vide entre la voûte en briques et l'enveloppe extérieure servirait à la ventilation. Par des procédés l'air vicié de la salle serait incessamment soutiré et remplacé par de l'air pur chauffé dans la mauvaise saison par de la vapeur et refroidi lorsque cela serait nécessaire. Une ouverture au Centre de la coupole et une rangée de fenêtres hautes et larges prises dans le tambour qui la porte, répandrait dans toute la salle un jour éclatant. Ces croisées doubles et vitrées en glaces assez épaisses pourraient défier la grêle. Cette salle de lecture contiendrait environ 70 à 80 lecteurs et dix mille à quinze cent volumes, au moins, selon la circonférence que l'on voudrait donner à cette salle. Chaque intervalle compris d'un pilier à l'autre serait rempli par des corps de bibliothèques. Les rayons porteraient chacun deux rangées de livres opposés par la tranche. On y accéderait d'un côté par la salle de lecture, de l'autre par un corridor concentrique à l'usage exclusif des employés. Pour une bibliothèque de moindre importance que celle du Bristich Museum, on pourrait ne mettre des corps de bibliothèque que dans le pourtour de la salle entre les colonnes servant à supporter la coupole. On placerait des statues et quelques vases. Dans le cas contraire, un corridor concentrique serait nécessaire, ne serait-ce que pour faciliter la circulation de l'air sur les rayons disposés, comme nous venons de le dire, ne serait-ce que pour assurer la conservation des livres. Un grillage qui diviserait les rayons dans le sens de leur longueur empêcherait que les volumes d'une rangée ne se confondissent par quelque accident, avec ceux qui leur font face. A l'intérieur de la salle et à une médiocre hauteur, régnerait une galerie circulaire telle que nous l'indiquons dans notre planche. Elle servirait au service. Les livres seraient placés à une hauteur telle qu'un

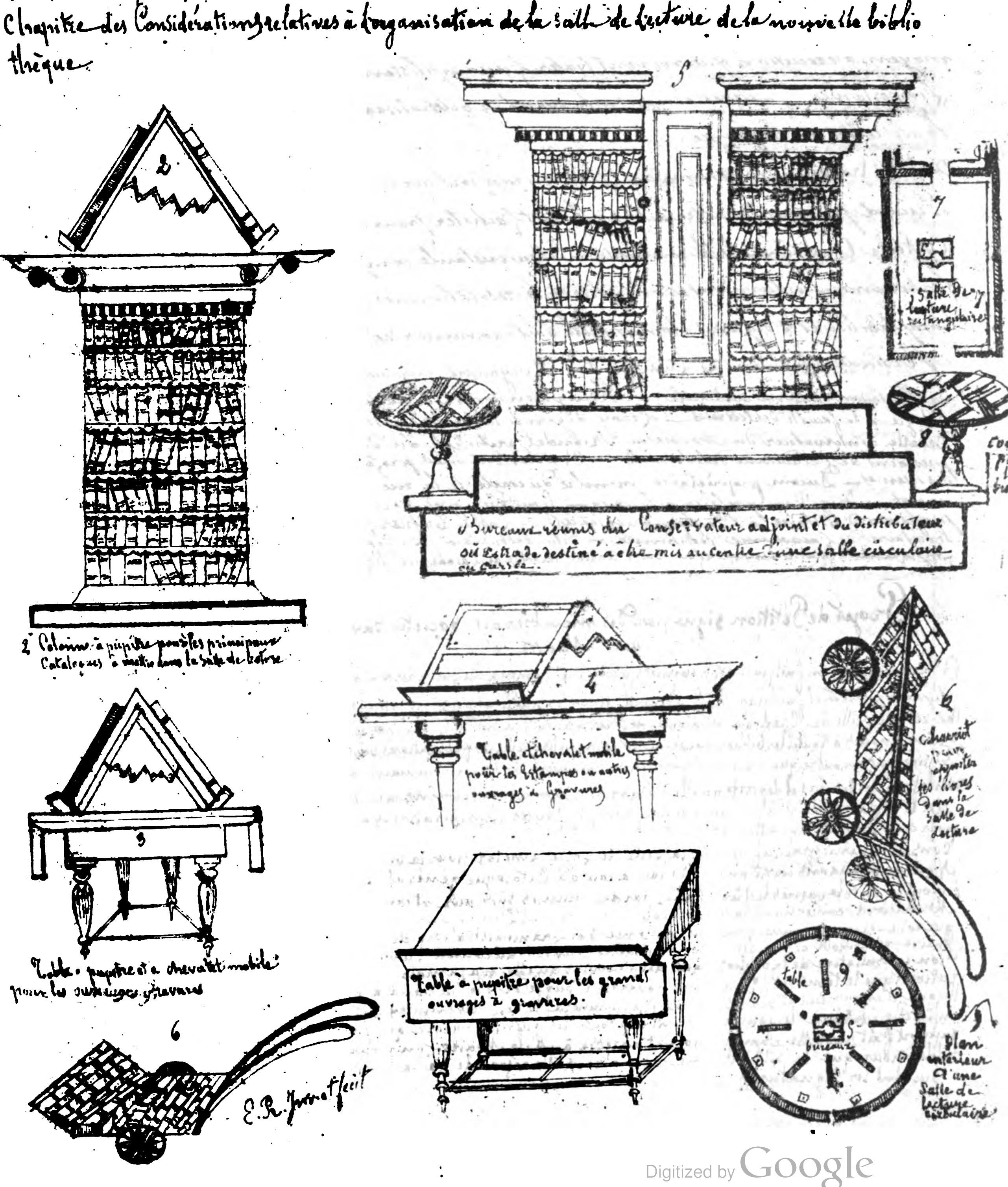
qu'un homme debout puisse les atteindre facilement. On exclurait donc les echelles, meubles incommodes et dangereux pour les employés de la bibliothèque. Si on adoptait cette disposition pour le plan intérieur dont les salles adjacentes sont circulaires (voyez projet N° 5 faisant partie de notre recueil), on pourrait construire celles-ci dépendances immédiates de la salle de lecture, en fonte et on les bâtirait : on les bâtirait en claire voie, elles seraient divisées en trois étages de six pieds de hauteur sur 8 de largeur.

Qu'on se représente une cage à plusieurs étages. Des Piliers de fer supporteraient des planchers en grillage, et ces salles seraient éclairées par en haut et au travers de cette multitude de barres de fer, la lumière pénétrerait facilement si bien qu'au rez de chaussée, on pourrait lire sans peine les titres et les numéros des ouvrages. Des poulies en cuivre mobiles faciliteraient le changement des tablettes qui pourraient être haussées ou baissées suivant le besoin de quelques lignes. Alors les tablettes ne seraient pas disposées à des intervalles réguliers comme c'est le cas, presque partout en Europe. Quelque grand que soit l'espace, il faut le ménager. A cet effet quatre montants en fonte d'un corps de bibliothèque porteraient chacun un noyau de bois percé de trous aussi rapprochés que cela est possible, sans nuire à la solidité du bois. On placerait à la hauteur qu'exigent les formats, des chevilles en laiton destinées à soutenir les tablettes. Pour plus de détails pour la description de ces crémaillères nouvelles, l'architecte n'a qu'à lire l'article de M. Leroux de Lincy, dans le tome III de la revue contemporaine. Toutes les tablettes en bois ou en fonte galvanisée seraient au moins garnies d'une frange de cuir pour protéger la tranche de la poussière: ce qui est fort essentiel, car les larves qui se déposent dans la poussière rongent beaucoup de livres. Des tables de formes plus ou moins diverses, plus ou moins longues, soit pour les manuscrits, soit pour les grands ouvrages à gravure, soit pour les livres imprimés ordinaires, seraient placées comme des rayons autour des bureaux réunis des Conservateurs adjoint et du distributeur: les deux bureaux seraient au centre de la salle de lecture. Sur les quatre face de cette espèce d'Estrade, on verrait plusieurs rangées de tablettes, comme nous l'indiquons dans la planche de la coupe intérieure. Là, on y mettrait les Catalogues de toute espèce et les bibliographies les plus importantes que possède la bibliothèque, ouvrages indispensables dans la salle de lecture d'une bibliothèque publique. Quatre petites boîtes ou quatre coupes en fonte, placées aux quatre angles des gradins supportant le bureau des employés de salle, contiendraient les divers bulletins nécessités par les divers services de la salle de lecture, et du dépôt des livres. ainsi, en mettant à exécution un de nos plans intérieurs (le 5ème), on aurait un dédale de galeries, comme au Britisch Museum, et l'on ne trouverait pas un seul mur, mais seulement des séparations à claire voies. Pour faciliter l'accès de toutes les galeries, des escaliers de fer seraient disposés à quatre pieds de distance les uns des autres.

Telle est M. le Maire, la description d'une salle de lecture presque conforme à celle du Musée britannique, sauf que les dimensions en hauteur et en largeur ne pourraient pas être les mêmes pour une bibliothèque moins importante, et si toutefois, on adoptait le plan intérieur N° 5, et si l'on pouvait disposer pour la bibliothèque seulement de tout le local consacré aux deux établissements réunis. En tout cas, la salle de lecture dont nous donnons le plan et une coupe intérieure, pourrait être construite d'après d'autres plans intérieurs faisant partie de notre recueil, mais sur une échelle moins grandiose, il est vrai, et avec moins de somptuosité qu'au Musée britannique où le parlement alloue

tous les ans 1,500,000. un peu plus de la moitié est affectée à la dépense du matériel. Quand il s'agit de faire des acquisitions importantes ou de grosses réparations. M. Leroux de Lincy nous dit qu'on y pourvoit par une allocation supplémentaire qui monte quelquefois par année à 6000 francs pour les acquisitions seulement. Le personnel coûte 28,825 livres sterling, 720,625 : c'est à dire trois fois plus que la bibliothèque impériale de Paris. Si je vous soumets ces chiffres, c'est tout simplement pour vous donner une idée de la préoccupation en Angleterre pour un établissement littéraire et scientifique de cet ordre.

Nota. Nous venons de faire pour ainsi dire la description architectonique d'une salle de lecture modèle pour une grande bibliothèque publique et placée au centre des collections ou ailleurs. Maintenant, dans le cas où l'on ne pourrait pas la faire telle que nous la demandons, qu'elle soit carrée ou rectangulaire, cela n'empêche pas de mettre à exécution tout ce que nous indiquons dans notre rapport, au Chapitre des Considérations relatives à l'organisation de la salle de lecture de la nouvelle bibliothèque.



— Arrêté que le Maire pourrait signer. —

Vu les pièces remises à la Mairie le Mai 1862 par M. Eugène Ricard;
Vu le rapport au Maire en date du 9 9bre 1862, adressé aussi par M. E. Ricard;
Vu l'adhésion à ce rapport des membres de l'académie delphinale, en date de ce jour:
arrête: article premier. La commission consultative de la bibliothèque est chargée de nouveaux pouvoirs à l'effet d'examiner et de résoudre les questions relatives aux différents besoins de la bibliothèque. Le nombre des membres de cette commission sera augmenté de On la renouvellera tous les trois ans.

Article deuxième. Après avoir reçu communication du rapport et de la brochure de M. Ricard elle fera connaître les améliorations et les réformes à introduire dans cet établissement; elle en fera disparaître les abus; elle contribuera à fixer d'une manière définitive les vues de l'autorité municipale sur toutes les parties d'un service si important; surtout, elle marquera le terme des sacrifices que l'état et la ville s'imposent, et en précisant les moyens d'exécution qui doivent hâter l'accomplissement d'une œuvre nouvelle dont l'importance intéresse non seulement la bibliothèque de la ville de Grenoble mais toutes celles de la france.

Article troisième. La commission fera un rapport sur le Catalogue analytique de M. E. Ricard pour que la ville sache si elle doit l'acheter pour la bibliothèque.

Article Quatrième. Cette commission déjà existante composée d'hommes spéciaux dont l'expérience et les lumières seront utiles à la résolution des questions de bibliographie, de Comptabilité et d'organisation qu'elle doit examiner est composée ainsi qu'il suit
— Messieurs Le recteur de l'université — Gueymard ingénieur en retraite — Bouteille, conservateur du Muséum d'histoire naturelle — Maignien doyen de la faculté des lettres — Lory professeur de géologie à la faculté des sciences — Leroy doyen de la faculté des sciences — Dausse receveur de la ville — Debelle conservateur du Musée — Riondet, architecte du département — Duboys (albert) vice président de l'académie delphinale — Charvet doct. méd. professeur d'histoire naturelle à la faculté des sciences — Ducoin propriétaire membre du cercle de la rue neuve — Michal Ladichère avocat — Bigillion greffier à la cour — Gauthier président de l'académie delphinale — Macé professeur d'histoire à la faculté des lettres — L'abbé Trépier, membre de l'acad. delph. — Taulier secrétaire de l'académie delphinale — Pilot archiviste du département — Seguin professeur de physique à la faculté des sciences — Saint Andéol, membre de l'académie delphinale —

Projet de Pétition signé par des membres des sociétés savantes qu'on pourrait adresser au Maire.

Après un examen fait par des hommes spéciaux et compétents considérant que le Specimen d'un catalogue analytique présenté et fait par M. E. Ricard pour les publications somptueuses et illustrées renfermées dans la bibliothèque de la ville de Grenoble est digne de fixer l'attention des bibliographes de tous pays, et qu'il est destiné à rendre de grands services à toutes les bibliothèques publiques dans lesquelles ces publications sont renfermées;
Considérant en outre que c'est une conception nouvelle de l'esprit humain dans son genre, faite dans l'intérêt des lettres, des sciences et des arts qu'elle vulgarise et par une personne qui est née dans notre ville, nous prions M. le Maire de vouloir bien tenir compte de ces considérations et apposons plus bas nos signatures pour qu'il daigne soumettre au plustôt la proposition d'achat de ce catalogue à la plus prochaine réunion du conseil municipal, afin que la ville le fasse acheter pour la bibliothèque pour laquelle il a été dressé.
Nous demandons aussi qu'il soit placé à côté du Catalogue général de la bibliothèque qu'il complètera;
En outre de cela, après lecture faite par des hommes spéciaux et compétents, de la brochure et du rapport de M. Ricard concernant la bibliothèque, considérant l'impérieuse nécessité d'une commission spéciale pour que celle-ci exerce une haute surveillance sur l'administration de la bibliothèque, nous prions également M. le Maire de vouloir demander à la prochaine réunion du conseil l'urgence d'une mesure donnant à la commission consultative de la bibliothèque des pouvoirs qu'elle n'a jamais eus. dès lors, elle fera prévaloir les améliorations que le temps et l'expérience pourraient suggérer; elle lui viendra en aide en étudiant les besoins de la bibliothèque, et en appréciant ses ressources; elle stimulera le zèle des employés et préviendra l'invasion de la routine, enfin elle éclairera le gouvernement sur toutes les questions graves qui pourraient surgir. Alors, d'après un rapport fait par cette commission et adressé à M. le Maire, on pourra introduire les réformes indispensables pour que la bibliothèque de notre ville réponde à sa véritable destination. 9 9bre 1862
Suivent les signatures

Rapport Concernant la bibliothèque de la ville de Grenoble, présenté au Maire le 9 novembre 1862.

Considérations émises à propos de la construction de la nouvelle Bibliothèque.

L'usage des bibliothèques est aussi ancien que l'exercice des sciences et des arts chez les peuples civilisés. L'antiquité est pleine de souvenirs de monuments de ce genre. Qui de nous n'a pas entendu parler de la bibliothèque d'Alexandrie brulée deux fois par quelques uns de ces cruels et farouches conquérants ennemis de la veritable civilisation? Qui de nous ignore que la Grèce et l'Italie durant les beaux jours de leurs républiques, avaient leurs bibliothèques dont hérodote, Polybe et Pline nous ont laissé de pompeuses descriptions. Herculanum, même avec ses charmantes Villas avait les siennes, comme on a pu s'en assurer par les découvertes récentes faites dans les fouilles entreprises dans ces derniers temps. Les bibliothèques publiques étaient embellies avec art de toutes les recherches du luxe: on pouvait même dire qu'il dépassait souvent les limites voulues par les convenances de leur plan intérieur. Boèce nous parle de ces ornements qui couvraient les intervalles non remplis par les armoires. il nous parle de Plaques d'ivoire et de verre colorées diversement. il nous parle de statues en or, en argent et en bronze. tout cela était à profusion dans les bibliothèques publiques. les statues surtout, comme Pline nous l'apprend, étaient les effigies des Grands hommes dont les ames immortelles habitaient ces demeures et parlaient encore dans leurs ouvrages. A son dire, lorsqu'on ne pouvait avoir leurs veritables portraits, on les restituait d'après les notions que la tradition pouvait avoir conservées ou d'après l'idée que leurs ouvrages laissaient présumer de leurs figures. ainsi, l'on voit jusqu'où a été poussé l'amour pour ces grands établissements que la découverte de l'imprimerie a multipliés bien davantage chez les modernes, et pour la construction desquels une architecture d'un style grave n'exclut pas néanmoins une décoration de bon goût en harmonie avec l'importance de la bibliothèque. Comme nous voulons que la bibliothèque nouvelle réponde à sa veritable destination, nous allons donner quelques aperçus au point de vue d'un projet de plan intérieur pour une salle de lecture modèle et commode pour le service public, pour la remise des livres usuels et pour les personnes appelées à fréquenter la bibliothèque nouvelle, bientôt en voie de construction. d'un côté, si nous cherchons à nous conformer jusqu'à un certain point, à ce qu'on trouve au British Museum, à Londres, nous ne voulons pas faire supposer que nous ayons le talent d'un architecte; loin de nous cette pensée. En pareil cas, nous ferons ce que tout bibliothécaire ou autre employé dans un établissement de ce genre croit devoir faire pour l'intérêt de sa ville, en faisant connaître sa manière de voir au sujet des établissements pour la construction desquels il est rare qu'il n'y ait pas quelque blâme à jeter. qu'on se rappelle les bibliothèques les plus célèbres connues, telles que celles du Vatican, de Saint Marc à Venise, D'Oxford, de Sainte Geneviève: ne sait-on pas que dans les plus remarquables désignées ici, les convenances de construction n'ont pas été toujours en harmonie avec celles de l'ordonnance intérieure. faisons donc des voeux pour qu'à l'instar de celle du Musée britannique, celle de la rue Richelieu soit un modèle de perfection, et que la nôtre lui ressemble sur une petite échelle, nous serons pleinement satisfait. Puisqu'on a eu l'heureuse idée de construire une nouvelle bibliothèque dans laquelle on adoptera inévitablement un nouvel ordre dans l'arrangement des volumes sur les tablettes, et dans laquelle tout sera à créer et où rien ne s'opposera à l'harmonie de l'ensemble de l'organisation de la bibliothèque, il faut

pour qu'on suive un plan bien entendu que le bibliothécaire et l'architecte de la ville s'en occupent quelque temps d'avance; il faut dire, avant que l'on se mette à faire les travaux de construction, que ces deux fonctionnaires puisse présenter à la commission consultative et au conseil municipal un plan de bibliothèque conçu avec toute la maturité désirable pour que plus tard, on n'ait pas des regrets du genre de ceux qu'a fait naître le théâtre de Grenoble. Certes, nous ne voulons pas exclure une décoration extérieure de bon goût pour un batiment destiné à une bibliothèque, mais qu'on cherche d'abord la distribution intérieure la plus convenable à sa destination; qu'on le préserve du feu et de l'eau; qu'on ait égard autant à l'économie de la place qu'à la commodité; qu'on cherche par tous les moyens possibles, à garantir les livres d'une influence pernicieuse; enfin qu'on prévoie, en dressant les plans, la possibilité d'un aggrandissement. ces Messieurs pourraient s'inspirer de l'article de M. Mérimée relatif relatif à la salle de lecture de la bibliothèque du musée britannique, établissement modèle dans ce genre; qu'ils lisent surtout l'article de M. Leroux de Lincy, inséré dans le tome III de la revue contemporaine. alors le monument à construire pour la bibliothèque de Grenoble aura toutes les conditions indispensables, soit pour assurer la conservation des livres, soit pour faciliter le plus commodement les services de la bibliothèque. Que l'on puisse surtout mettre en pratique les impérieuses lois de l'hygiène. la bibliothèque du British Museum peut être d'un grand secours à l'architecte chargé de faire le plan de la nôtre, si toutefois on veut réunir toutes les conditions énoncées ci dessus. l'architecte y trouvera des moyens de construction pour empêcher tout danger d'incendie, des procédés très ingénieux pour que l'aération soit convenable, pour que la lumière soit répandue avec la profusion nécessaire, pour qu'il puisse créer des appareils très simples qui permettent de rapprocher ou d'éloigner les rayons, selon la hauteur des volumes qu'on y met à cet effet. bref, il trouvera des détails importants pour l'ensemble. hormis cela, nous serions très heureux de pouvoir engager le conseil municipal à ce que la nouvelle bibliothèque pût espérer plus tard d'être seule maîtresse de l'emplacement destiné aux deux établissements réunis. d'abord, il faut prévoir l'avenir, car la bibliothèque peut s'accroître du double des livres qu'elle possède aujourd'hui. Grenoble, ce nous semble, est digne d'avoir une bibliothèque formant un monument isolé. le Musée aurait pu être bâti dans l'emplacement qui se trouve derrière l'école d'artillerie; de plus, à cause de la proximité de la bibliothèque et des autres monuments publics, on pourrait même relier entre eux tous les monuments situés sur la place d'armes par des fils électriques partant de divers points de la bibliothèque et du musée, et aboutissant à l'état major du corps des sapeurs pompiers; on pourrait même construire une ligne télégraphique souterraine entre la bibliothèque et l'hotel de la préfecture ou celui du général divisionnaire, dans lesquels, il y aura probablement un poste d'infanterie. donc, avec le projet de séparer le Musée et la bibliothèque, il est urgent que la salle de lecture se trouve placée au centre du nouveau batiment, et qu'elle ait la forme circulaire. elle pourrait être construite comme celle du British Museum, en fer et en briques. elle serait soutenue par des piliers. la décoration de cette salle serait de bon goût. le fond serait divisé en un certain nombre de compartiments ornés de moulures, de feuillages et de fleurs. les socles très élevés qui marqueraient les divisions seraient destinés à recevoir des statues de marbre blanc ou en platre. on prendrait les soins les plus minutieux pour obtenir dans cette salle une température toujours égale, et pour en établir la ventilation. Cette salle pourrait

contenir au moins 60 à 70 lecteurs, chacun d'eux disposant d'un espace de trois pieds. des tables de formes différentes, les unes destinées pour les ouvrages à estampes, pour les imprimés pour les manuscrits remis au public; les autres reservées pour les dames seraient pourvues de pupitres à charnières dont la pente peut être graduée à volonté d'une étagère pliante et d'un écran horizontal dans lequel on aurait fixé un encrier, plusieurs portes plumes, enfin, tout ce qu'il faut pour écrire. S'il n'est pas permis, comme au British Museum, de donner à chaque lecteur un courant d'air chaud ou froid, au moyen de tuyaux placés à chaque table, il y a certains détails matériels peu couteux faciles à introduire dans la nouvelle bibliothèque, surtout dans la salle de lecture: ne serait-ce qu'un tuyau à eau chaude qui passerait sous les tables afin de réchauffer les travailleurs assis sur des chaises ordinaires, mais solides et de bon goût. Si toutefois le plancher ne peut pas être recouvert en caoutchouc ou en Gutta Percha, comme à la bibliothèque du British Museum: un simple tapis en cordes empecherait tout bruit en marchant. Les deux bureaux du conservateur adjoint et du garde seraient placés au Centre de la salle de lecture en forme de rotonde sur les murs de laquelle on verrait des tablettes contenant environ 10 ou 15000 volumes, livres consultés fréquemment qu'on appelle livres de Bibliothèque. Bibles en plusieurs langues, dictionnaires, grammaires, encyclopédies, mémoires des sociétés savantes et littéraires, biographies, géographies, annuaires, guides, ouvrages de recherches dans tous les genres, journaux, voyages, collections d'historiens anciens et modernes seraient rangés dans un ordre de matières très rigoureux et seraient d'autant plus faciles à consulter qu'un tableau général indiquerait au lecteur la place qu'ils occupent. Le catalogue général de la bibliothèque, les catalogues imprimés de toutes les collections diverses que renferme la bibliothèque, un certain nombre de catalogues ou de répertoires manuscrits dans lesquels sont enregistrés à plusieurs reprises, mais dans un ordre différent, tous les ouvrages manuscrits ou imprimés qui chaque jour viennent s'ajouter à ce vaste dépôt de livres, répertoires particuliers pour les cartes de géographie, catalogues de librairie, enfin catalogues de tout genre, et bibliographies seraient rangés sur les rayons attenant aux bureaux réunis du conservateur adjoint et du distributeur assis l'un à côté de l'autre dans une espèce d'estrade carrée. Les deux employés se tournant le dos et dominant les lecteurs pourraient surveiller plus facilement dans la salle de lecture. Comme nous venons de le dire tout à l'heure, on réunirait d'abord dans cette salle tous les livres d'usage général, plus quelques livres rares les plus remarquables que le bibliothécaire ou l'employé de salle pourrait montrer soit aux étrangers, soit aux visiteurs bibliophiles et connaisseurs. Pour la commodité et la rapidité du service, il serait bon qu'on trouvât dans la salle de lecture des cartes de cette partie de la bibliothèque indiquant par des couleurs la place des différentes matières, de même qu'on marque par des teintes distinctes, les limites des états de l'Europe sur une carte de géographie: au moyen de cette carte, on irait, sans hésiter, au rayon où l'on trouverait ce que l'on cherche sans déranger personne, et sans avoir l'inquiétude de lasser la patience des employés quand il s'agit de faire de longues recherches. On dira peut être que dans une bibliothèque où l'on y est admis sans carte d'admission, cela ne peut pas se faire pour tout le monde, comme au British Museum pour les adeptes. Cependant pour les personnes bien connues et fréquentant, à cause de travaux sérieux, une telle faveur doit être accordée, d'autant plus que dans la nouvelle bibliothèque, il est plus que probable qu'il n'y aura pas, comme à la bibliothèque impériale de Paris, deux salles de lecture: l'une pour le public en général,

l'autre pour les personnes qui justifieront d'un but d'étude sérieuse, et qui présenteront des garanties suffisantes. Après tout, ce qui nous force à demander cette faveur pour des lecteurs sérieux, c'est que tout écrivain ou érudit qui vient dans une bibliothèque publique pour y faire de profeso des recherches parfois fort longues, plutôt que pour lire un volume d'un bout à l'autre, comme cela arrive à la généralité des lecteurs, se voit pour ainsi dire chassé d'un établissement dont il a cependant l'usufruit. Le distributeur, le plus souvent, ne veut lui remettre au terme du règlement actuel en vigueur, que deux ou trois ouvrages dans le cours d'une séance; de plus par la nature de son service, le distributeur ne peut accorder que quelques moments à ce lecteur sérieux obligé souvent d'ouvrir devant lui les volumes pour savoir de suite à la table des matières, si toutefois le renseignement qu'il désire s'y trouve; pour cela, il arrive souvent qu'une simple note renvoie à un ouvrage différent, ou à un autre volume du même ouvrage. C'est ce qui arrive fréquemment quand on demande par exemple les Comptes rendus de l'académie des sciences. On voit donc à quoi sont exposés dans cet établissement les lecteurs qui n'ont pas l'avantage de pouvoir fréquenter une deuxième salle, comme on pourra le faire bientôt à la bibliothèque impériale de Paris, et qui ne sont pas amis ou recommandés au bibliothécaire en chef. A part cette courte digression qui aurait plutôt sa place à l'article qui traite du service public, disons que dans cette salle de lecture disposée et distribuée de la manière que nous venons de le dire, les employés dominant tous les lecteurs, il n'y aurait pas plus à craindre que l'on ne commît des dégâts que lorsque tout lecteur tient un ou plusieurs volumes remis par le distributeur. Il va sans dire que là où se trouveraient les dix ou quinze mille volumes qui pourraient garnir les rayons les plus à la portée du regard, et où l'on pourrait lire facilement les titres sur les reliures des livres, doivent être les ouvrages qui présentent le plus d'intérêt, et d'une moins grande quantité de volumes. Voilà M. le Maire une excellente idée de construction et d'organisation de salle de lecture empruntée à plusieurs établissements modèles de Londres et de Saint Pétersbourg, et dont tout bibliothécaire véritable et l'architecte doivent comprendre la nécessité pour une bibliothèque dans laquelle tout est à créer, même avec des ressources pécuniaires infiniment plus restreintes que celles des établissements désignés, mais là où notre expérience et celle de tous les hommes animés de zèle pour le public, nous ont confirmé ce que nous avons dit tout à l'heure, au sujet de l'impérieuse nécessité de demander pour tout lecteur la faculté de prendre lui-même, au moins les catalogues de toute espèce des bibliothèques, des libraires principaux, des ventes, rangés sur les tablettes attenant aux bureaux des employés de salle: il faut songer aussi qu'à toute heure, on peut demander un ouvrage ne se trouvant pas dans le salon de lecture. Après avoir trouvé dans les catalogues le titre de l'ouvrage qu'un lecteur veut consulter, il pourrait écrire ce titre comme au British Museum, sur un bulletin en papier mis dans une boîte près des employés de salle: vert pour les manuscrits; blanc pour les imprimés sur lequel on pourrait lire les recommandations suivantes: 1° ne demander à la fois qu'un seul ouvrage sur le même bulletin 2° transcrire littéralement le titre d'après le catalogue 3° écrire lisiblement pour abréger les recherches 4° avant de quitter la salle rendre l'ouvrage au distributeur et reprendre son bulletin. Ces bulletins seraient classés sous un numéro d'ordre et déposés dans des boîtes spéciales. C'est cette nécessité de remettre tout livre placé en dehors de la salle de lecture qui doit faire comprendre qu'il faut des locaux particuliers pour le restant des livres de la bibliothèque. La disposition de ces locaux, comme on doit le penser, n'est pas indi

différentes, car en tout temps, le rangement des livres dans les bibliothèques publiques a fait le désespoir des bibliothécaires de tous pays, désireux de communiquer le plus promptement possible ce que le public demande. Ou on place quatre salles aux quatre angles de cette salle de lecture circulaire: c'est ce qui existe je crois à Londres. Seront-elles carrées ou circulaires, comme la salle de lecture, mais seulement beaucoup plus petites? auront-elles à côté d'elles d'autres petites salles carrées ou rectangulaires destinées aux collections de médailles, aux antiques, aux ouvrages en livraisons, au petit musée de reliure proposé etc. (comme nous l'avons indiqué dans quelques uns de nos projets de plans intérieurs non mis dans cette brochure): c'est à l'architecte et au conseil municipal à décider. cela. depuis quelques années l'arrangement matériel des bibliothèques circulaires a été l'objet des soins les plus minutieux au British Museum. M. Leroux de Lincy nous dit qu'elles sont divisées à Londres en trois étages de six pieds de hauteur sur huit de largeur, et qu'on y trouve tous les ingénieux procédés ou détails nécessités pour leur ameublement (voy. article de M. Leroux revue contemporaine T. 3). par conséquent une fois qu'on aura prévu tout ce qui peut rendre utile et commode la salle de lecture circulaire, il faudra donc songer aux autres divisions de la bibliothèque. M. Sobolstikoff. directeur de la bibliothèque impériale de Saint Pétersbourg très compétent en fait de bibliothéconomie, auteur d'sa brochure écrite quelques jours après le rapport officiel de la commission d'enquête de la bibliothèque impériale de Paris, nous dit que pour arriver au résultat le plus satisfaisant connu jusqu'à ce jour, il est urgent d'adopter le système de classement en usage en russie et en allemagne: ce qui nécessite une suite de salons. Eh bien, je suis de l'avis de M. Sobolstikoff. seulement je me demande si ces salons particuliers, au lieu d'être carrés ou rectangulaires, ne pourraient pas être circulaires! c'est une simple idée émise par un homme qui n'a pas étudié les règles de l'architecture; néanmoins, c'est une idée bonne je crois à être méditée par un architecte qui aurait un plan à faire pour une bibliothèque publique isolée. Au reste, dans notre album, nous donnons plusieurs esquisses de plans intérieurs dans lesquels nous avons adopté le système proposé d'une salle de lecture circulaire, avec des salles analogues contigues, tout en conservant la place destinée aux collections rares, aux médailles, aux estampes et au cabinet du conservateur etc. En tout cas, la salle de lecture dût elle être mise autre part qu'au centre des collections de la bibliothèque; dût-elle même être carrée, qu'avec des changements dans la disposition intérieure circulaire de celle-ci, on pourrait faire ce que nous indiquons dans notre rapport relativement à l'organisation de cette salle, pour le service public, et pour la commodité des lecteurs. ceci est un immense avantage et une amélioration des plus urgentes.

Maintenant, outre cette salle de lecture circulaire ou carrée, et quant aux divisions nécessaires de la bibliothèque, disons qu'en adoptant une suite de salons carrés, comme nous l'avons indiqué dans notre projet n° 6, chaque salon serait désigné par un numéro ou une lettre d'ordre: les armoires, les rayons, les livres seraient successivement numérotés. C'est ainsi que l'indication de la place d'un livre quel qu'il soit, serait par ex. ceci salon E, armoire VII, rayon 2. n° 27. ce qui dans le catalogue général de la bibliothèque serait imprimé de la manière suivante: E. VII $\frac{2}{27}$. Quand le bibliothécaire sera tenu de faire l'inventaire de toutes les richesses de sa bibliothèque divisée par sections, avec

la réunion des trois formats, il ne sera plus possible d'ignorer ce que sont devenus les livres volés ou déplacés (ce qui n'est pas rare dans toutes les bibliothèques publiques en général). de cette manière on maintiendra, au moins, l'ordre dans une bibliothèque et alors, les administrateurs pourront introduire peu à peu, les réformes dont l'utilité est si désirable selon les besoins de chaque époque; alors, les accroissements inévitables dans les établissements publics de ce genre se feront sans difficultés.

Liste des principaux Catalogues et principales bibliographies à mettre dans la salle de lecture de la bibliothèque sur les tablettes qui seraient apposées contre le bureau du Conservateur adjoint, ou dans la nouvelle bibliothèque sur l'un des meubles que nous faisons connaître dans notre album.

Amateur de livres (l')
Bulletin de l'alliance des arts.
Bibliophile belge.
Bulletin du bouquiniste.
Bibliographie universelle par Denis pinçon.
Bibliographie de la France par Beuchot (les 2 ou 3 dernières années)
Bibliographie biographique par Ettinger.
Bibliographie historique par saint Fargeau.
Biographie des hommes illustres du dauphiné par Rochas.
Catalogues de vente de toute espèce des libraires.
Catalogue général de la bibliothèque.
Catalogues spéciaux faits pour les ouvrages illustrés ou non, renfermés dans la bibliothèque.
Catalogue des manuscrits que possède la bibliothèque (MSS. dauphinois et autres).
Catalogue général de la bibliographie française au XIXme siècle par P. Chéron.
Catalogue de la bibliothèque impériale de Paris.
Curiosités bibliographiques par Lalanne.
Courrier de la librairie.
Catalogue scientifique de Mathias.
Répertoires manuscrits dans lesquels seraient enregistrés tous les ouvrages manuscrits ou imprimés qui, chaque année, viennent s'ajouter à ce vaste dépôt de livres.
Répertoires particuliers pour les recueils d'Estampes.
Répertoires pour les Curiosités bibliographiques.
Répertoires pour les médailles.
Répertoires pour les antiques.
Répertoires pour les Cartes de géographie.
Registre de la reliure.

Annuaire bibliographiques par Colomb de Batines
Anonymes et pseudonymes par Quérard.
Bibliophile français.
— France littéraire par Quérard.
Littérature française contemporaine par Louandre (continuation de l'ouvr. précédent.)
— Moniteur de la librairie.
— Manuel du libraire par J. Brunet (l'ancienne et nouvelle édition, ouvr. indispensable dans une salle de lecture de bibliothèque publique.
— Patria
— Dictionnaire de Peignot.
— Magasin de la librairie.
— Mélanges biographiques et bibliographiques par Colomb de Batines.
— Manuel du bibliothécaire par Hesse, constantin.
— un million de faits.
— Guides pour les bibliothèques.
— Tables générale méthodique pour les comptes rendus de l'académie des sciences.
— idem pour l'académie des inscriptions et belles-lettres,
— idem pour les mémoires de l'académie des sciences.
— Revues de bibliographie analytique.
— Diverses Biographies générales.

M. le bibliothécaire en chef peut venir prendre dans la salle de lecture les bibliographies dont il peut avoir besoin pour la confection du Catalogue général, sans en priver pour cela le public. au reste, il ne se sert jamais de tous ces livres de recherches à la fois. il peut donc mettre au moins, dans la salle de lecture, ceux qui sont d'un usage général: le manuel du libraire, la france littéraire, la france contemporaine, patria, un million de faits, le courrier de la librairie, la bibliographie de la france, (2 dernières années) le journal de l'amateur de livres, le bulletin du bouquiniste, les bibliographies dauphinoises, les tables générales des grandes collections, les Répertoires manuscrits divers etc. etc. les ouvrages de bibliographie qui ne pourraient pas être placés sur les tablettes attenant au meuble indiqué se trouveraient dans la salle de lecture, le plus à la portée des lecteurs qui doivent pouvoir les prendre à volonté, d'autant plus que ce sont des ouvrages de renseignements que l'on ne garde pas longtemps. La clef de la science doit être sous la main de quiconque vient dans une bibliothèque pour y faire des recherches fructueuses et non stériles. autrefois, les principaux ouvrages de bibliographie étaient dans la grande salle à côté des bureaux des Conservateurs: pourquoi les avoir enlevés dans la nouvelle salle de lecture? Est-ce ainsi qu'on procède quand on a l'avantage d'améliorer la situation matérielle de l'établissement? Les livres indispensables à toute bibliothèque publique valent mieux que les nombreux tableaux ou portraits mis dans celle-ci. nous n'excluons pas certains luxe dans cette salle, mais qu'il soit en harmonie avec les exigences voulues pour la satisfaction des besoins intellectuels de tout le monde.

+ qu'il n'y a aucun danger pour les planches des atlas lorsqu'on se sert d'un papier paille ou végétal et surtout d'un crayon de mine de plomb, au lieu d'une plume métallique. Cette nouvelle mesure ne peut que faciliter les travaux des artistes en tout genre, ne serait-ce que lorsqu'ils ont besoin de calquer une foule de dessins remplis de nombreux détails à peine visibles à la loupe, comme on en trouve dans les figures et objets d'histoire naturelle telles que plantes, mousses, lycopodes, coquillages, plantes marines, insectes, oiseaux recherchés souvent pour les charmants détails qu'on trouve sur leurs plumages etc. etc. Nous croyons même que le calque peut être permis, sur les atlas de quelques grands ouvrages illustrés, pourvu que l'on sache à qui on les confie, et dans certains cas particuliers. Quant aux Planches ou dessins renfermés dans une foule d'ouvrages anciens ou modernes dans le texte desquels la science aujourd'hui n'a rien à y prendre et par conséquent étant de peu de valeur, nous croyons que rien ne doit s'opposer à ce qu'on puisse faire un calque. Beaucoup d'ouvrages d'histoire naturelle et autres dans lesquels on trouve des ornements, des frontispices, des Culs de lampe, des bordures, des vignettes, placés en tête des pages ou à la fin des chapitres de maints vieux livres, peuvent faire partie du cas permis. Dans toutes les bibliothèques publiques, il y a une quantité innombrable d'ouvrages de ce genre qui ne peuvent servir que de matériaux surtout aux artistes industriels de tout genre qui désirent de les trouver le plus promptement possible. A Lyon, Mulhouse, Paris, Rouen, Beauvais, Nevers, etc. les dessinateurs en fabrique tenus presque chaque jour de livrer à l'industrie de si nombreuses créations de leur génie fantaisiste bien supérieur à celui des artistes industriels du même genre à l'étranger, en tireraient un grand profit. En introduisant cette amélioration dans les bibliothèques publiques, on satisfera les artistes de tout genre dont le temps est précieux, et qui se voient privés d'une foule de matériaux, à cause du temps fort long nécessaire pour les décalquer. Cette faveur a été accordée souvent à Paris et ailleurs à ceux qui étaient munis de lettres de recommandation pour les conservateurs. Pour nous qui avons tenu une foule de ces ouvrages dans les trois plus grandes bibliothèques publiques de la province, nous ne pouvons moins faire que de réfléchir combien il en est de fort inutiles ne servant absolument que de parade.

Mesure de Précaution

Si toutefois on ne comprenait pas l'importance de l'amélioration que nous voudrions pouvoir introduire dans toutes les bibliothèques publiques, (bien entendu en excluant tout papier de gélatine ou papier huilé,) il en est une autre qui a une certaine importance : c'est celle qui forcerait les deux employés gardiens de salle à ce qu'ils puissent à tour de rôle, attendre dans la salle de lecture que le distributeur ait remis tous les livres demandés pendant une séance ; on risquerait moins de les voir soustraits par quelques lecteurs malintentionnés. Il est facile de comprendre que le distributeur par la nature de son service ne peut pas les ranger, tous à la fois, à leur place respective sur les tablettes, et que lorsqu'il est dans une section un peu éloignée de la salle de lecture, un vol peut être fait sans qu'il s'en aperçoive le moins du monde. Quant aux livres que l'on désire reprendre à une séance prochaine, rien ne s'oppose à ce qu'on les mette dans une case particulière à côté du bureau du distributeur ou du conservateur adjoint.

* La place de ce nota devait être à la fin des considérations sur la salle de lecture p. 6

* Après tout, quelque soit la disposition architectonique adoptée à l'intérieur du monument destiné à la bibliothèque et au musée réunis, on peut faire la salle de lecture circulaire ou carrée et la mettre où bon l'architecte le jugera convenable. dans notre projet n° 6, elle se trouve dans l'un des pavillons situés du côté de la place d'armes, autrement dit, sur la façade principale. on pourrait la mettre au premier étage de ce pavillon; mais il y aurait peut être à craindre qu'il n'y ait un peu de lenteur dans l'exécution du service. le distributeur aurait un long trajet à parcourir, parce qu'il lui faudrait descendre dans les galeries les plus basses et les plus éloignées..

Quant aux projets de plans intérieurs circulaires, ils sont compris dans les onze formant un petit recueil renfermé dans notre album concernant l'édilité Grenobloise.

Nos essais d'architecture faits pour donner, soit à l'architecte, soit à la ville, une preuve de notre sollicitude réelle pour la destination la meilleure de ~~la~~ nouvelle bibliothèque, alors en projet de construction, nous font songer qu'ils n'ont pas toujours été fait avec la tranquillité désirable pour eux comme pour certaines parties de nos œuvres littéraires manuscrites. une police secrète parfois des plus viles, et des plus funestes, pour notre santé à différents points de vue, installée depuis 4 ou 5 ans dans la maison que j'habite, m'a empêché bien souvent de mettre toute l'attention désirable pour les travaux manuels ou intellectuels auxquels je me livrais. Comment ~~[illegible]~~ y soustraire dans une ville dont je plaidais les intérêts divers, quand les fonctionnaires publics de la municipalité ne faisaient pas droit à mes réclamations. les lettres adressées au maire ou aux agents de la police officielle ne me servaient à rien. les journalistes refusaient d'insérer mes lettres, même lorsqu'il s'agissait d'une question d'hygiène publique!

Résumé du Rapport

La bibliothèque est divisée en quatre départements. le Conservateur en chef et le conservateur adjoint se les partageront selon les dispositions générales adoptées dans le règlement nouveau de M. Ricard lequel fait partie du rapport manuscrit

Il y aura à la bibliothèque une commission de haute surveillance, autrement dit un Comité de haut Patronage auquel la brochure de M. Ricard, ou bien son rapport sera remis pour que ce comité étudie dans tous ses détails le texte de la brochure ou celui du rapport résumé de celle-ci. alors il pourra faire mettre à exécution tout ce qui est demandé dans l'intérêt de la bibliothèque de Grenoble. ce comité composé de membres déjà existants augmenté de plusieurs autres, et renouvelé, au moins tous les trois ans, sera investi de tous les pouvoirs nécessaires pour accomplir sa noble tache. il s'installera au sein de la bibliothèque; il pénétrera dans les moindres détails du service; il interrogera tous les systèmes; il recueillera tous les avis et tous les vœux; il demandera à ce qu'on fasse un inventaire général de toutes les collections de la bibliothèque de manière à garantir la propriété de la ville, et à faciliter le service public.

Le Département des imprimés est divisé en trois fonds comme à la bibliothèque impériale de Paris. le premier se compose de tous les livres qu'il possède le 186 ; le second de tous les livres acquis ou déposés depuis cette époque; le troisième, des doubles et de tous les ouvrages ou pièces qu'on peut considérer comme inutiles à l'étude. ces trois fonds demeureront sous l'administration responsable du bibliothécaire en chef, et seront inscrits au même catalogue.

La commission de la bibliothèque émettra l'avis que le bibliothécaire en chef s'entende au plus tôt avec l'architecte pour que le meilleur projet de plan intérieur destiné pour la nouvelle bibliothèque soit soumis au conseil municipal.

La commission aura à s'occuper de la question relative au rétablissement des séances du soir pendant l'hiver. elle demandera une subvention plus forte pour la bibliothèque, à cause des divers projets qu'il sera bon de mettre à exécution, soit pour un petit cabinet d'Estampes, soit pour un dépôt de Cartes et plans, soit pour un petit Musée de reliures anciennes et modernes, soit enfin pour atténuer

la pénurie de ressources relativement à l'acquisition de livres indispensables à la bibliothèque. L'établissement de ces trois projets sera le motif de nouveaux articles pour le réglement, et d'une question pour savoir quels seront les locaux qui semblent préférables pour leur être appropriés dans la nouvelle bibliothèque.

Le Projet d'une nouvelle salle de lecture conforme au plan indiqué soit dans le rapport, soit dans l'album de M. Ricard serait étudié au plustôt par la commission pour que tout architecte chargé de présenter un projet de bibliothèque publique puisse s'en inspirer, et qu'il puisse engager le conseil municipal à faire construire une bibliothèque isolée, si toutefois cela est possible.

Les travaux préparatoires indispensables pour la confection du supplément au catalogue général de la bibliothèque sous les deux formes: l'une par ordre alphabétique, l'autre par ordre des matières, seront pour le conseil municipal, le sujet d'une délibération à prendre au plustôt pour que ces travaux en retard, depuis plusieurs années soient parfaitement à jour et maintenus en état, et pour que le conservateur adjoint soit tenu d'y prendre part. Le conseil municipal autorisera la Commission consultative de la bibliothèque (dans le cas où celle-ci n'aurait pas encore les pouvoirs demandés) à ce qu'elle surveille la confection du catalogue de la manière que M. Ricard l'indique dans son réglement et dans son rapport (voir le chapitre consacré aux catalogues).

La permission de calquer certains ouvrages avec l'autorisation du bibliothécaire sera pour la commission, le sujet d'une amélioration à introduire dans la bibliothèque. Enfin, beaucoup d'autres améliorations et réformes indiquées dans la brochure et dans le rapport de M. Ricard, bonnes à introduire, soit dans l'organisation de la bibliothèque, soit dans son administration, seront appréciées afin de rendre la destination de cette bibliothèque plus utiles et plus conforme aux besoins du public. entre autres la révision entière du réglement actuel de la bibliothèque d'après celui que M. Ricard a fait, ou tout au moins la révision de l'article 36 du réglement en vigueur et la mise à exécution de tout ce que M. Ricard dit dans son réglement, au sujet de la confection des catalogues, y compris les articles 69, et 70 dudit réglement.

Telles sont, Monsieur, le Maire les bases de l'organisation nouvelle de la bibliothèque de Grenoble dont tout directeur zélé pour le bien public et ami du progrès et de la justice, doit demander dans l'intérêt des lettres, des sciences et des arts, et surtout du public qui fréquente sa bibliothèque. C'est ce que M. le bibliothécaire de Grenoble devrait demander, comme l'a fait M. Taschereau directeur de la bibliothèque impériale de Paris, quelques jours après que M. Mérimée de l'institut fit paraître son rapport officiel auquel le gouvernement a donné une très grande publicité.[1] Lors même que plusieurs questions mises à l'ordre du jour dans notre rapport n'aient pas été mentionnées dans celui du Président de la commission nommée par M. Rouland, ministre de l'instruction publique, cette mesures bonnes à être prises par M. le bibliothécaire de Grenoble, n'en sont que plus urgentes. M. le bibliothécaire, même à l'instar de M. Taschereau devrait témoigner le désir de rester en dehors du choix de la commission, après en avoir lui même provoqué la formation, il s'empresserait d'ailleurs de se mettre à la disposition de la commission toutes les fois qu'elle aurait besoin de renseignements.

Monsieur le Maire, combien nous eussions été heureux de voir mettre à exécution toutes les réformes et améliorations indiquées dans notre rapport, alors que nous étions

[1] voyez moniteur universel 1868. (notre première brochure remise à l'adjoint de la mairie a été écrite en 1856 le rapport daté de 1866 n'est que le résumé de celle-ci)

simple employé auxiliaire dans cet établissement. A l'époque où une étude consciencieuse des localités, de l'organisation de la bibliothèque, et surtout des grandes classes, divisions et subdivisions du système bibliographique adopté pour le catalogue général de cette bibliothèque, avait été faite par nous, en dehors, il est vrai, de nos attributions, nous avons pu être convaincu, combien cet établissement laissait à désirer sous une infinité de rapports; combien il y avait des lacunes à remplir dans les collections les plus importantes de la bibliothèque. Aussi, en 1851 d'abord, nous fîmes un état indiquant celles qui existaient dans les grandes classes, divisions et subdivisions du catalogue, et un autre pour les ouvrages incomplets. En 1856, nous avons indiqué tous les bons ouvrages à acheter pour satisfaire les besoins légitimes d'une certaine classe de lecteurs. La division des sciences en général était celle qui était la plus pauvre. Le premier état a été remis au conservateur en 1851, un mois avant que nous eussions quitté notre emploi; le deuxième est encore dans nos cartons relatifs à la bibliothèque. Agir ainsi, M. le Maire, n'était-ce pas le véritable moyen de maintenir la parfaite harmonie dans chaque département de la bibliothèque, et accroître par conséquent la longue chaîne des productions de l'esprit humain?

Assurément, nous eussions été heureux, dans ce moment, de pouvoir apporter remède au plus tôt, si de graves événements n'étaient venu anéantir instantanément, mais provisoirement tous nos projets utiles. Notre profonde sollicitude pour la sauvegarde, la prompte communication et l'accroissement des ouvrages indispensables à chaque branche du savoir humain, nos goûts, nos prédilections pour ce riche et bel établissement dont la destination n'est pas encore aussi utile qu'il le faut, et au service duquel nous avons mis assez longtemps nos facultés, même malgré une santé détériorée, nous font espérer de votre part une pleine confiance dans l'importance des questions désignées dans notre rapport. Puissent vos intentions fermes et bienveillantes, nous faire espérer aussi que vous donnerez au plus tôt l'initiative pour les mesures si urgentes signalées depuis longtemps à votre attention

— Maintenant, comme nous avons ouvert quelques horizons nouveaux à la science du catalogue, en facilitant extraordinairement les recherches de toute espèce, surtout pour un certain nombre de publications spéciales fort importantes et peu connues. Comme nous avons défendu la cause des intérêts publics de l'ordre intellectuel, puissions nous, au moins, laisser quelques souvenirs durables dans la bibliothèque de Grenoble: ne serait-ce que la création d'un Comité de haut Patronage; nos Catalogues analytiques et la mise en vigueur du règlement nouveau fait pour cette bibliothèque: cette réforme si importante qui est un des rouages indispensables de l'administration de la Bibliothèque, contribuera puissamment à la prospérité d'un établissement littéraire et scientifique de troisième ordre.

Agréez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma haute Considération

Eugène Ricard

ex employé de la bibliothèque publique de la ville

Grenoble, le 16 mai, 1862.

Document pouvant servir de Guide à tout conseiller Municipal qui voudrait signaler le rapport de M. E. Ricard, et demander la proposition d'achat de son Catalogue analytique.

« Messieurs, maintenant que je viens de vous lire la lettre et le résumé du rapport de M. Ricard, permettez-moi de vous dire que, depuis un an, il a fait des démarches incessantes auprès de l'autorité municipale afin de demander la mise à exécution de toutes les questions importantes dont je viens à peine de vous entretenir. En outre de cela, après avoir remis, soit à M. l'adjoint, soit à M. le Maire sa brochure et son rapport, M. Ricard a fait une démarche au sujet de la proposition d'achat par la ville de son catalogue analytique de toutes les publications somptueuses illustrées renfermées dans la bibliothèque publique de Grenoble. A propos de cela, M. le Maire, un an après, a répondu à M. Ricard (le 13 février 18..) que le rapport fait sur ce travail par le bibliothécaire actuel, ne lui était point favorable. Comme M. le bibliothécaire a dit tout bonnement que le travail de M. Ricard n'était pas acceptable, il est bon de demander à M. le Maire si l'on ne pourrait pas avoir du bibliothécaire de plus amples explications : car dire seulement, qu'un travail n'est pas acceptable, c'est un peu vague et ambigu. Comme il n'y a pas eu de membres de la commission consultative de la bibliothèque appelés pour examiner ce travail, avec M. le Bibliothécaire, ce qui avait demandé l'auteur du catalogue, vous comprenez Messieurs, qu'il était à peu près sûr que l'examen avait moins de chance d'être impartial et l'a en fait. Ou tout au moins dans le cas où une commission eût été nommée par M. le Maire, M. Ricard aurait pu faire valoir son ouvrage et avoir une explication autre que celle donnée par M. Gariel à M. le Maire. M. Ricard a écrit au bibliothécaire pour cela il n'a eu aucune réponse.

Maintenant, Messieurs, je vous rappellerai aussi que M. le Maire a eu connaissance de l'album concernant l'édilité de notre ville, fait par M. E. Ricard. Cet Album est divisé en quatre parties : la première est consacrée à douze projets de plans intérieurs de bibliothèque parmi lesquels figure celui de M. le bibliothécaire actuel que M. Ricard a modifié, après en avoir fait ressortir les avantages et les défauts. Vingt esquisses de façades pouvant donner quelques bonnes idées à tout architecte chargé de construire une bibliothèque dans quelle ville que ce soit, complètent cette division. La deuxième partie renferme des projets de fontaines publiques monumentales : l'une est destinée à rappeler la mémoire du connétable de Lesdiguières, l'autre à rappeler celle de quatre héros nés dans la province de Dauphiné. La troisième fontaine la plus monumentale de toutes, a été composée en l'honneur de l'armée française. L'auteur y a joint une Création en prose écrite par lui. La troisième partie de l'album est un projet de petit jardin d'hiver, en mettant à profit la serre existante du jardin des Plantes. La quatrième partie est relative à un établissement de bains publics gratuits, ou au moins à des prix très réduits. (1)

Les divers projets que cet album renferme ont été faits par M. Ricard pour que l'autorité municipale voulût donner, tôt ou tard, l'initiative de la mise à exécution de quelques uns d'entre eux, du moins pour les fontaines publiques. Nous pensons

(1) On pourrait peut-être réserver un local ad hoc dans le nouvel hôpital que l'on doit agrandir.

que l'architecte de la ville appelé à remplir peut être les volontés du pouvoir municipal, pourrait y puiser d'excellentes idées. C'est ce qui fait que nous espérons que le conseil municipal demandera au moins l'avis de l'un des 3 architectes qui ont examiné cet album. L'auteur a l'intention de le donner à la bibliothèque, si toutefois la ville achète son catalogue analytique des publications illustrées. Ce catalogue unique qui dans son genre, est indispensable, dit-on, à toute bibliothèque publique qui ne veut pas rester en arrière du progrès, au point de vue surtout de la science du catalogue, et de tout ce qui peut vulgariser, plus qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour, les richesses scientifiques et artistiques de tout genre ignorées et enfouies dans des ouvrages spéciaux que possèdent toutes les bibliothèques publiques. Au reste, Messieurs, au mois de juillet 1862, vous avez dû recevoir un document qui fait ressortir les avantages de ce catalogue, et une lettre dans laquelle M. Ricard vous signalait toutes les questions d'un ordre élevé dont la solution ne demande pas qu'on attende votre opinion au sujet d'un projet de nouvelle bibliothèque. Vous ne devez pas ignorer, Messieurs, que l'achèvement des travaux nécessités par la construction d'une nouvelle bibliothèque peut aller à six ou huit ans et que le service public ne se fera peut être pas à cette époque, d'une manière convenable. Une fois que la nouvelle bibliothèque sera érigée, vous saurez que le déménagement demande déjà de grandes précautions, puisque l'illustre Francklin a dit que deux déménagements valaient un incendie; vous saurez qu'il y a nécessité absolue que les murs et les plâtres soient bien secs pour que l'on n'ait pas de nombreux dommages à constater dans les livres; vous saurez aussi que le numérotage et le rangement des livres sur les tablettes, ne se font pas en quelques jours.

Messieurs, j'ai hâte d'en finir: néanmoins je dois vous prévenir que M. Ricard a éclairé, on ne peut mieux depuis longtemps, l'autorité municipale relativement à tout ce qui concerne la bibliothèque. Il n'est donc pas juste, malgré certaines petites améliorations faites discrètement, eu égard à la brochure et au rapport de M. Ricard que plus tard, d'autres personnes employées ou non dans la bibliothèque, viennent se prévaloir des observations, de l'expérience, des idées, ou des travaux statistiques et bibliothéconomiques faits par M. Ricard dans ce riche, dans ce vaste et important établissement. Ainsi, Messieurs, il est bon que nous mettions à l'ordre du jour la proposition d'achat du Catalogue analytique des publications illustrées, pour que cet ouvrage soit mis d'après notre volonté, à côté du catalogue général de la bibliothèque de la ville (qu'il complètera), mais dans le cas où la commission nommée pour l'examiner le jugera à propos. Si toutefois, Messieurs, la proposition que je vous fais est malheureusement rejetée, ce que je ne suppose pas: il serait bon d'accorder à l'auteur quelques éloges par l'organe des journaux de la localité. Il serait même convenable de rémunérer M. Ricard en lui remboursant la somme qu'il a dépensée pour faire imprimer et autographier les spécimens, brochure, et rapports concernant la bibliothèque et les ouvrages qui s'y rapportent. Ce catalogue analytique peut au besoin rester à l'état de manuscrit pourvu qu'on le protège avec une reliure mobile ou non. Tel qu'il est arrangé, il forme trois volumes gr. in 4°. Il a environ 600 pages au manuscrit. Si on le faisait imprimer, les 600 pages se réduiraient environ à 400. Dans le format choisi, et d'après le modèle imprimé composé par l'auteur, M. Ricard croit qu'imprimé à 2 colonnes tel qu'il le veut, et à 400 exemplaires ce catalogue coûterait environ 1600, à deux mille francs; du reste M. Ricard a l'intention de vous envoyer un exemplaire du spécimen imprimé de ce catalogue dès que ses ressources pécuniaires le lui permettront. Le prétexte qu'on pourrait faire valoir pour ne pas acheter ce catalogue serait mauvais vu que vos prédécesseurs ont accordé des crédits supplémentaires pour acheter des liasses de manuscrits de toute espèce qui n'auront jamais l'utilité de ce catalogue, même avec ses imperfections.

Explication pour la Coupe intérieure d'une salle de lecture circulaire pour la nouvelle bibliothèque

Le plan circulaire que nous donnons pour une salle de lecture modèle dans une grande bibliothèque publique, nous a été inspiré, comme nous l'avons dit dans l'avant propos de nos plans d'intérieur de bibliothèque, par la lecture d'un article de M. Mérimée et Leroux de Lincy sur la bibliothèque du Bristich Museum de Londres. Cette salle pourrait être isolée et placée au milieu de l'edifice consacré spécialement à une bibliothèque. Elle serait couverte en coupole. Son diamètre serait au moins de dix mètres. Le dôme aurait 35 pieds d'élévation de circonférence. Construite en fer et en briques, elle serait soutenue par 6 piliers de trois pieds d'épaisseur. Cette construction aurait l'avantage d'être d'une légereté extraordinaire et d'une solidité à toute épreuve. La décoration de cette salle serait simple et de bon goût. Le fond bleu pâle serait divisé en compartiments ornés de moulures de feuillage et de fleurs. Les socles élevés qui marqueraient les divisions seraient destinés à recevoir des statues en plâtre ou en marbre blanc. On prendrait les soins les plus minutieux pour obtenir dans cette salle une température égale et pour en établir la ventilation. L'enveloppe intérieure de cette Coupole, la seule apparente pour le public qui se trouverait dans la salle, pourrait être, comme au Bristich Muséum, en carton pâte peinte, comme nous l'avons dit en bleu clair, et rehaussée de dorures, si toutefois les ressources pécuniaires le permettaient. Au dessus, mais à une certaine distance, serait une voûte en briques recouverte elle même par une calotte en cuivre. De cette manière le vide ménagé entre le carton pâte et la brique, tout en laissant arriver l'air préviendrait les changements brusques de chaud et de froid, et permettrait de maintenir la salle dans une température indépendante de celle du dehors. Le vide entre la voûte en briques et l'enveloppe extérieure servirait à la ventilation. Par des procédés l'air vicié de la salle serait incessamment soutiré et remplacé par de l'air pur chauffé dans la mauvaise saison par de la vapeur et refroidi lorsque cela serait nécessaire. Une ouverture au Centre de la coupole et une rangée de fenêtres hautes et larges prises dans le tambour qui la porte, épandrait dans toute la salle un jour éclatant. Ces croisées doubles et vitrées en glaces assez épaisses pourraient défier la grêle. Cette salle de lecture contiendrait environ 70 à 80 lecteurs et dix mille à quinze cent volumes au moins, selon la circonférence que l'on voudrait donner à cette salle. Chaque intervalle compris d'un pilier à l'autre serait rempli par des corps de bibliothèques. Les rayons porteraient chacun deux rangées de livres opposés par la tranche. On y accéderait d'un côté par la salle de lecture, de l'autre par un corridor concentrique à l'usage exclusif des employés. Pour une bibliothèque de moindre importance que celle du Bristich Muséum on pourrait ne mettre des corps de bibliothèque que dans le pourtour de la salle entre les colonnes servant à supporter la coupole. On placerait des statues et quelques vases. Dans le cas contraire, un corridor concentrique serait nécessaire, ne serait-ce que pour faciliter la circulation de l'air sur les rayons disposés, comme nous venons de le dire; ne serait-ce que pour assurer la conservation des livres. Un grillage qui diviserait les rayons dans le sens de leur longueur, empêcherait que les volumes d'une rangée ne se confondissent par quelque accident, avec ceux qui leur font face. A l'intérieur de la salle et à une médiocre hauteur, règnerait une galerie circulaire telle que nous l'indiquons dans notre planche. Elle servirait au service. Les livres seraient placés à une hauteur telle qu'un

qu'un homme debout puisse les atteindre facilement. On exclurait donc les échelles, meubles incommodes et dangereux pour les employés de la bibliothèque. Si on adoptait cette disposition pour le plan intérieur dont les salles adjacentes sont circulaires (voyez projet Nº 5 faisant partie de notre recueil), on pourrait construire celles-ci dépendances immédiates de la salle de lecture, en fonte et on les bâtirait en dix voies; elles seraient divisées en trois étages de six pieds de hauteur sur 8 de largeur. Qu'on se représente une cage à plusieurs étages. Des piliers de fer supporteraient des planchers en grillage, et ces salles seraient éclairées par en haut et au travers de cette multitude de barres de fer; la lumière pénétrerait facilement, si bien qu'au rez de chaussée, on pourrait lire sans peine les titres et les numéros des ouvrages. Des poulies en cuivre mobiles faciliteraient le changement des tablettes qui pourraient être haussées ou baissées suivant le besoin de quelques lignes. Alors les tablettes ne seraient pas disposées à des intervalles réguliers, comme c'est le cas, presque partout en Europe. Quelque grand que soit l'espace, il faut le ménager. A cet effet quatre montants en fonte d'un corps de bibliothèque porteraient chacun un noyau de bois percés de trous aussi rapprochés que cela est possible, sans nuire à la solidité du bois. On placerait à la hauteur qu'exigent les formats, des chevilles en laiton destinées à soutenir les tablettes. Pour plus de détails pour la description de ces crémaillères nouvelles, l'architecte n'a qu'à lire l'article de M. Leroux de Lincy dans le tome III de la revue contemporaine. Toutes les tablettes en bois ou en fonte galvanisée seraient au moins garnies d'une frange de cuir pour protéger la tranche de la poussière: ce qui est fort essentiel, car les larves qui se déposent dans la poussière rongent beaucoup de livres. Des tables de formes plus ou moins diverses, plus ou moins longues, soit pour les manuscrits, soit pour les grands ouvrages à gravure, soit pour les livres imprimés ordinaires, seraient placées comme des rayons autour des bureaux réunis des Conservateurs adjoint et du distributeur. Les deux bureaux seraient au centre de la salle de lecture. Sur les quatre face de cette espèce d'Estrade, on verrait plusieurs rangées de tablettes, comme nous l'indiquons dans la planche de la coupe intérieure. Là, on y mettrait les Catalogues de toute espèce et les bibliographies les plus importantes que possède la bibliothèque, ouvrages indispensables dans la salle de lecture d'une bibliothèque publique. Quatre petites boîtes ou quatre coupes en fonte, placées aux quatre angles des gradins supportant le bureau des employés de salle, contiendraient les divers bulletins nécessités par les divers services de la salle de lecture, et du dépôt des livres. Ainsi, en mettant à exécution un de nos plans intérieurs (le 5ème), on aurait un dédale de galeries, comme au British Museum, et l'on ne trouverait pas un seul mur, mais seulement des séparations à claire voie. Pour faciliter l'accès de toutes les galeries, des escaliers de fer seraient disposés à quatre pieds de distance les uns des autres.

Telle est M. Le Maire, la description d'une salle de lecture presque conforme à celle du Musée britannique, sauf, que les dimensions en hauteur et en largeur ne pourraient pas être les mêmes pour une bibliothèque moins importante, et si toutefois, on adoptait le plan intérieur Nº 5, et si l'on pouvait disposer pour la bibliothèque seulement de tout le local consacré aux deux établissements réunis. En tout cas, la salle de lecture dont nous donnons le plan et une coupe intérieure, pourrait être construite d'après d'autres plans intérieurs faisant partie de notre recueil, mais sur une échelle moins grandiose, il est vrai et avec moins de somptuosité qu'au Musée britannique où le parlement alloue

tous les ans 1,500,000 · un peu plus de la moitié est affectée à la dépense du matériel.
Quand il s'agit de faire des acquisitions importantes ou de grosses réparations
M. Leroux de Lincy nous dit qu'on y pourvoit par une allocation supplémentaire
qui monte quelquefois par année à 6000 francs pour les acquisitions seulement.
Le personnel coûte 28,825 livres sterling, 720,525: c'est à dire trois fois plus que
la bibliothèque impériale de Paris. Si je vous soumets ces chiffres, c'est tout simplement pour vous donner une idée de la préoccupation en Angleterre pour un établissement littéraire et scientifique de cet ordre.

Nota. Nous venons de faire pour ainsi dire la description architectonique d'une salle de lecture modèle pour une grande bibliothèque publique et placée au centre des collections ou ailleurs. Maintenant, dans le cas où l'on ne pourrait pas la faire telle que nous la demandons, peu importe qu'elle soit carrée ou rectangulaire, cela n'empêche pas de mettre à exécution tout ce que nous indiquons dans notre rapport, au Chapitre des Considérations relatives à l'organisation de la salle de lecture de la nouvelle bibliothèque.

2 Colonne à pupitre pour les principaux Catalogues à mettre dans la salle de lecture

5 Bureaux réunis du Conservateur adjoint et du distributeur ou estrade destiné à être mis au centre d'une salle circulaire ou carrée

7 Salle de lecture rectangulaire

8 Coupe pour les bulletins

4 Table à chevalet mobile pour les estampes ou autres ouvrages à gravures

3 Table à pupitre et à chevalet mobile pour les ouvrages à gravures

Table à pupitre pour les grands ouvrages à gravures

6 Chariot pour apporter les livres dans la salle de lecture

9 Plan intérieur d'une salle de lecture circulaire

table · bureaux

E. R. Jurnot fecit

— Arrêté que le Maire pourrait signer —

Vu les pièces remises à la Mairie le Mai 1862 par M. Eugène Ricard;
Vu le rapport au Maire en date du 5 9bre 1862, adressé aussi par M. E. Ricard;
Vu l'adhésion à ce rapport des membres de l'académie delphinale, en date de ce jour:
arrête: article premier. La commission consultative de la bibliothèque est chargée de nouveaux pouvoirs à l'effet d'examiner et de résoudre les questions relatives aux différents besoins de la bibliothèque. Le nombre des membres de cette commission sera augmenté de On le renouvellera tous les trois ans.

Article deuxième: Après avoir reçu communication du rapport et de la brochure de M. Ricard elle fera connaître les améliorations et les réformes à introduire dans cet établissement; elle en fera disparaître les abus; elle contribuera à fixer d'une manière définitive les vues de l'autorité municipale sur toutes les parties d'un service si important; surtout, elle marquera le terme des sacrifices que l'état et la ville s'imposent, et en précisant les moyens d'exécution qui doivent hâter l'accomplissement d'une œuvre nouvelle dont l'importance intéresse non seulement la bibliothèque de la ville de Grenoble, mais toutes celles de la france.

Article troisième: La commission fera un rapport sur le Catalogue analytique de M. E. Ricard pour que la ville sache si elle doit l'acheter pour la bibliothèque.

Article Quatrième. Cette commission déja existante composée d'hommes spéciaux dont l'expérience et les lumières seront utiles à la résolution des questions de bibliographie, de Comptabilité et d'organisation qu'elle doit examiner est composée ainsi qu'il suit:

Messieurs: Le recteur de l'université — Gueymard, ingénieur en retraite — Bouteille, conservateur du Muséum d'histoire naturelle — Maignien doyen de la faculté des lettres — Lory professeur de géologie à la faculté des sciences — Leroy doyen de la faculté des sciences — Dausse receveur de la ville — Debelle, conservateur du Musée — Riondet, architecte du département — Duboys (albert) vice président de l'académie delphinale — Charvet doct. méd. professeur d'histoire naturelle à la faculté des sciences — Ducoin propriétaire membre du cercle de la rue neuve — Michal Ladichère, avocat — Gigillion greffier à la cour — Gauthier président de l'académie delphinale — Macé professeur d'histoire à la faculté des lettres — L'abbé Trépier membre de l'acad. delphle — Taulier Secrétaire de l'académie delphinale — Pilot archiviste du département — Seguin professeur de physique à la faculté des sciences — Saint Andéol, membre de l'académie delphinale —

Projet de Pétition signé par des membres des sociétés savantes qu'on pourrait adresser au Maire.

Après un examen fait par des hommes spéciaux et compétents considérant que le Specimen d'un catalogue analytique présenté et fait par M. E. Ricard pour les publications somptueuses et illustrées renfermées dans la bibliothèque de la ville de Grenoble est digne de fixer l'attention des bibliographes de tous pays, et qu'il est destiné à rendre de grands services à toutes les bibliothèques publiques dans lesquelles ces publications sont renfermées;
Considérant en outre que c'est une conception nouvelle de l'esprit humain dans son genre, faite dans l'intérêt des lettres, des sciences et des arts qu'elle vulgarise et par une personne qui est née dans notre ville nous prions M. le Maire de vouloir bien tenir compte de ces considérations et apposons plus bas nos signatures pour qu'il daigne soumettre au plustot la proposition d'achat de ce catalogue à la plus prochaine réunion du Conseil municipal, afin que la ville le fasse acheter pour la bibliothèque pour laquelle il a été dressé.
Nous demandons aussi qu'il soit placé à côté du Catalogue général de la bibliothèque qu'il complétera;
En outre de cela, après lecture faite par des hommes spéciaux et compétents de la brochure et du rapport de M. Ricard concernant la bibliothèque, considérant l'impérieuse nécessité d'une commission spéciale pour que celle-ci exerce une haute surveillance sur l'administration de la bibliothèque, nous prions également M. le Maire, de vouloir demander à la prochaine réunion du conseil l'urgence d'une mesure donnant à la commission consultative de la bibliothèque des pouvoirs qu'elle n'a jamais eus. dès lors, elle fera prévaloir les améliorations que le temps et l'expérience pourraient suggérer; elle lui viendra en aide en étudiant les besoins de la bibliothèque, et en appréciant ses ressources; elle stimulera le zèle des employés et préviendra l'invasion de la routine; enfin elle éclairera le gouvernement sur toutes les questions graves qui pourraient surgir. Alors, d'après un rapport fait par cette commission et adressé à M. le Maire, on pourra introduire les réformes indispensables pour que la bibliothèque de notre ville réponde à sa véritable destination. 5 9bre 1862

Suivent les signatures.

Collections Principales que possèdent la Bibliothèque de la Ville de Grenoble —

Nota — La plupart sont indiquées sur le catalogue Ducoin.

Dans les grandes bibliothèques les collections sont une des parties les plus importantes de l'armée intellectuelle dirigée par les Conservateurs. On ne sait pas combien ces fonctionnaires ont besoin de vigilance et de ténacité d'attention et de volonté pour maintenir au complet toutes les parties de leurs collections. Tel doit être le premier de leurs soins. Il importe, en effet davantage à une bibliothèque d'avoir bien complets les ouvrages qu'elle possède que d'en acquérir de nouveaux. Un conservateur doit veiller surtout avec une attention infatigable à ce que les collections des mémoires des académies soient mises et maintenues parfaitement en état. Bien peu de bibliothèques publiques sont irréprochables sous ce rapport capital. Dans la bibliothèque de Grenoble, plusieurs collections très importantes étaient dans ce cas en 1861. Depuis huit ans, que nous stimulons incessamment le zèle du Conservateur directeur de la bibliothèque, celui-ci a cherché, autant que faire se peut, à en compléter un certain nombre, même avec des ressources très restreintes de son budget. Des volumes manquants ou les suites sont venues remplir de très grandes lacunes, bien qu'il y en ait encore. C'est une des préoccupations qui n'est pas un des moindres embarras de tout bibliothécaire directeur d'une grande bibliothèque publique. Il est à peu près sûr qu'à Grenoble, avec l'autorisation du Maire le bibliothécaire s'est défait d'une foule de livres doubles surtout, et que le gouvernement n'a pas mis moins d'empressement à venir en aide au bibliothécaire non officiellement. Hormis ces considérations sur l'état des Collections de la bibliothèque de la ville de Grenoble, nous avons eu l'idée de réunir la plus grande partie de celles que possède cet Établissement. Mettre sous les yeux et sous forme de répertoire, les ouvrages de fond et d'érudition qui prennent beaucoup de temps, lorsqu'il s'agit de les chercher dans le Catalogue général à la classe à la division et à la subdivision auxquelles ils appartiennent. C'est abréger du temps, et faire connaître instantanément au Conservateur ce qu'il est tenu d'examiner de temps en temps; c'est satisfaire aussi tout érudit qui n'entre jamais dans une bibliothèque sans demander au conservateur quelles sont les principales collections que sa bibliothèque possède — sur notre liste nous indiquons les collections tant anciennes que modernes.

Quoique très pressé, mais voulant au moins indiquer la marche à suivre dans toute bonne administration d'une bibliothèque quelle qu'elle soit, nous présentons néanmoins un travail utile et indispensable dans toutes les bibliothèques publiques. On ne saurait contester combien les répertoires pour certains corps d'ouvrages rendent des services notables aux personnes qui fréquentent les bibliothèques. Les grandes revues à elles seules privées de table générale des matières, sauf la revue des deux mondes, fourniraient déjà un travail utile et méritoire à tout conservateur ou employé subalterne qui n'aurait pas des travaux en retard pour la confection du Catalogue général. Nous devons prévenir que dans notre répertoire, nous n'indiquons que le commencement du titre de la collection de manière cependant à ce qu'on puisse se le faire remettre ou la trouver soi même dans le Catalogue général de la bibliothèque qui donne le nombre de volumes de chacune d'elles, selon l'époque où a été publié ledit Catalogue.

Théologie

Acta SS. ordini Benedictorum etc
Opera Alberti Magni — œuvres de Bossuet
Biblia Polyglotta de Walton — Biblia clementis
Bibliorum Sacrorum etc — œuvres de Fénelon
— œuvres de Massillon
Bibliothèque des Pères — œuvres de Lacordaire
Opera Chrysostomi — œuvres de Lamennais
œuvres de Baronius — œuvres de Tertullien
œuvres de St Bernard — œuvres de St Victor
œuvres de St. grégoire
œuvres de St Benoit
œuvres de St thomas d'aquin

Collectio auctorum qui [illegible] translationes scriptura etc
Collectio Bullarum romanum — bibliotheca critica sacra
Commentaire de dom Calmet — œuvres d'origène
Collectio [illegible] divina scriptores — œuvres de St jérome
Opera Sancti Augustini
Collectio Chrysostomi
Encyclopédie théologique par l'abbé Migne

Jurisprudence

Index corpus juris — Bulletin des lois — Recueil général des lois par Duvergier (Sirey-Villeneuve et Carette)
Jurisprudence du royaume par Dalloz
propositions de lois concernant la fixation des budgets de dépenses session de 1830 à 1869 — Collection de lois décrets etc recueillis par Rondonneau

ordonnances des rois de France de la troisième race recueillies par Bréquigny
collection des lois et décrets par Carette — lois civiles par Domat
ordonnances des rois de France par le marquis Pastoret
recueil des édits et déclarations du roi concernant le dauphiné
idem concernant le parlement de dauphiné

Recueil des arrêts. Opera Scoti
recueil des arrêts du conseil d'état par Lebon
répertoire de jurisprudence par Merlin
Dictionnaire de jurisprudence par Dalloz
recueil des lois et arrêts par Sirey
revue étrangère de législation

— Histoire —

Collection des Procès verbaux du Clergé
Scriptores rerum danicarum medii ævi par Langebeck
bibliothèque des croisades par Michaud
Moniteur universel
Recueil des historiens des Croisades par Beuchot
recueil des historiens des Gaules par Dom Bouquet
recueil des historiens de France par [illegible]
recueil des historiens des Croisades — revue des 2 mondes —
Historiæ patriæ monumenta Germaniæ —
historiæ germaniæ historica edit Pertz —
annales de la litterature et des arts —
bulletin des annonces et des nouvelles scientifiques par Férussac
revue encyclopédique ou analyse raisonnée des productions les plus remarquables dans la littérature
Journal encyclopédique par l'abbé Prévost.
Mercure de France. histoire de France par H. Martin
Mercure galant — hist. du consulat et de l'empire
Journal des Savans — hist. de la révol. fr. par Thiers
Des ouvrages savans depuis l'Europe depuis 1728 jusqu'à 1742 par Massuet —
Recueil de lettres savantes publ. par C. L. Calabre Pérau
Villes de France par Boisguilbert
Acta sanctorum — revue européenne
Armorial général de la France par P. d'Hozier
histoire de l'académie royale des sciences hist. de Berlin
Biographie de Michaud — histoire universelle par Cantu
Biographie de Hoeffer — revue nationale
Biographie des hommes du jour par P. Sarrut
Antiquité(s) expliquée par Montfaucon.
Italia sacra — Bibliothèque de l'école des Chartes
Annales Francorum — revue de Paris
Cæremonial religiosum — revue britannique
Thésaurus antiquitatis italicæ par Grævius
Mémoires des Antiquaires de France. revue contemporaine
Documents inédits de l'histoire de France publ. par le gouv.
Mémoires sur l'histoire de France par Guizot.
Mémoires sur l'histoire de France par Petitot
bulletin des comités historiques — bibliothèque germanique
bibliothèque italique
journal asiatique — histoire bohémienne par Balbinus
L'univers pittoresque — histoire des français par Sismondi.
Histoire de l'assemblée constituante par Lacretelle
Mémoires de la société littéraire de Grenoble.

Table chronologique des diplômes et chartes — annales ordinis Cartusiensis
Dictionnaire de Moreri — annalium et historiæ francorum scriptores etc
Gallia Christiana per Sam. — bibliothèque universelle et historique
Acta publica Angliæ — choix des anciens mercure par [illegible]
Acta eruditorum — la décade — histoires édifiantes
thesaurus anecdotorum par Durand et Dom Martenne — acta sanctorum etc
Bibliotheca orientalis Clementino Vaticana — armorial de la France
Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum par Montfaucon.
Bibliothèque raisonnée — Magasin encyclopédique
Bibliothèque ancienne et moderne par J. Leclerc — bibliographie de la France par
Annales politiques civiles et littéraires du 18me siècle par H Linguet
Année littéraire par Fréron — histoire des gaulois par Thierry
publications de la société de l'histoire de France
Journal littéraire depuis 1713 jusqu'à 1737 par Gravesande
Nouvelles de la république des lettres par P. Bayle
Mémoires pour servir à l'histoire des sciences et des arts par Catrou etc.
Catalogue des livres imprimés du roi — histoire des conquêtes des français
Catalogue de la bibliothèque impériale de Paris.
Observations sur les écrits modernes par l'abbé Guyot Desfontaines
Catalogus codicum manuscriptorum bibliotheca medicea Laurentiana
Annales du [illegible] — Lexicon antiquitatum romanorum.
Généalogie de la maison de France
Histoire généalogique et chronologique de la maison de France des P..
des grands officiers par P. de Guibourg — vie des peintres par Vasari
Atlas historique — Scriptorum rerum italicarum par Mu..
Tableau historique de la révolution française — annales des bénédictins
Théâtre du Monde — historia Byzantica — revue de l'orient
Antiquités de Paris par Sauval — histoire des ducs de Bourgogne
histoire de Bourgogne par Duchesne
Fasti cardinalorum — histoire générale des voyages par l'abbé Prévost baron
Gesta Pontificum romanorum — antiquités du moyen âge par Muratori
Collection des décrets relatifs à l'assemblée constituante et [illegible] etc.
Collection académique — bibliothèque anglaise ou hist. littér. de la G. Br.
— histoire universelle de l'antiquité par Sch..
Bulletin de la Société de l'histoire de France
Collection de mémoires pour servir à l'histoire de France par Michaud et Poujoulat
Bulletin archéologique — Mémoires du duc de Saint Simon
histoire des français par Sismondi — bibliothèque historique de la France
bibliothèque française ou histoire de la littérature
collection des mémoires sur la révol. française par Barrière
œuvres de Brantôme — galerie histor. des contemporains
La France protestante — théâtre des états de Savoie
revue germanique.

— Sciences et Arts —

Annales de Chimie — Annales forestières
Annales Encyclopédiques par Millin — Annales Européennes de physique
Annales d'hygiène publique — bulletin universel des sciences par Férussac
Dictionnaire des sciences médicales — Annales des sciences naturelles
Dictionnaire des sciences naturelles — Annales forestières
Archives du Muséum d'histoire naturelle — Annales de chimie et de physique
Opera aldrovandi — gazette des beaux arts
Comptes rendus de l'académie des sciences annales des mines
Mémoires de l'institut — Encyclopédie moderne par Courtin —
Encyclopédie du 19me siècle — annales agricoles de Roville
Encyclopédie nationale — bulletin de l'académie de médecine
Encyclopédie publ. par F. Didot sous la dir. de Regnier — Brevets d'invention

Dictionnaire des sciences et arts et métiers
Bibliothèque universelle des sciences
Bibliothèque médicale —
Mémoires de l'académie de médecine
Mémoires du Muséum d'histoire naturelle
Histoire naturelle par Buffon
Dictionnaire théologique — Mémoires de chirurgie
Cours d'agriculture — journal asiatique
Dictionnaire des arts — journal des connaissances utiles
Encyclopédie Méthodique
— Dictionnaire universel d'agriculture — par des membres
— Journal des mines — de l'institut

— dictionnaire des arts et manufactures —
Dictionnaire universel d'hist. naturelle par d'Orbigny — archives des missions scientifiques et littéraires — recueil industriel par Moléon
œuvres de Lessing — œuvres de Leibnitz — œuvres philosophiques de Bacon — Flora gallica par Loiseleur de Longch.
Prodromus regni vegetabilis par Decandolle — archives des missions scientifiques — paléontologie française par d'Orbigny
Séances et travaux de l'académie des sciences morales et politiques — Journal de médecine — Biographie des musiciens par Fétis
Mémoires de la société géologique de France — Revue archéologique — vie des peintres par Landon — Flore française Lamarck
revue de zoologie — revue numismatique — revue artistique — Gazette des beaux arts —
revue encyclopédique par P. Leroux etc — revue scientifique par l'abbé Moigno

— Belles Lettres —

Bibliothèque Classique latine par Lemaire
Bibliothèque des Classiques latins par Panckoucke
Glossaire de Ducange — Bibliothèque de Campagne
historia rei litterariæ — Bibliothèque raisonnée des ouvrages
Vocabulaire français — œuvres de d'Alembert
histoire littéraire des bénédictins —
Collection des Classiques Grecs publ. par Didot
Collection des poètes anglais par Johnson
Panthéon littéraire
British theatre par [illegible]
France littéraire

Thesaurus linguæ græcæ par Robert Steph.
Thesaurus linguæ Latinæ Roberti
Opera Erasmi — Cours de littérature par Villemain
Œuvres de Bayle — œuvres complètes de Goëthe trad. par
Opera Ciceronis — collection des poètes dramatiques français et ét.
Collection des poètes français publ. en 1802 — œuvres de Walter Scott
Répertoire de la littérature ancienne et moderne par Richard
théâtre des grecs par le père Brumoy — cours de littérature par de la Harpe
œuvres de Voltaire — œuvres de Rousseau.
revue des 2 mondes — littérature française contemporaine —

Liste des journaux et revues Périodiques
que reçoit la bibliothèque de la ville de Grenoble.

Note. Les journaux et revues marqués d'un astérique sont indiqués sur le Catalogue général de M. Ducoin.

Amateur de livres (l')
* Annales des sciences naturelles
* Annales d'hygiène publique
* Annales forestières
* Bulletin du comité de la langue de l'histoire et des arts.
Bulletin de la société de l'histoire de france
* Bulletin de l'academie delphinale.
* Bulletin de la société de statistique de l'Isère.
Bibliothèque de l'école des Chartes.
Bibliophile Francais.
Bibliophile belge
Bulletin de l'école de médecine.
* Bulletin des lois.
Bulletin du bouquiniste.
Bulletin de l'alliance des arts.
Correspondant (le)
* Courrier de l'Isère.
* Comptes rendus de l'académie des sciences.
France litteraire par Peladan.
Dauphiné (Le journal)
Courrier de la librairie.
Gazette des beaux arts.
Impartial (Journal l')
* Journal des savans.
Journal Asiatique.
* Journal de chimie et de physique.
* Jurisprudence du royaume par Dalloz
Magasin de la librairie
* Moniteur universel.
* Mémoires de l'institut.
Mémoires du Muséum d'histoire naturelle.
Revue Archéologique.
Revue britannique.

Revue Contemporaine.
* Revue des deux mondes.
Revue de l'orient.
Revue asiatique.
Revue Européenne.
Revue Française.
Revue Germanique.
Revue de Paris.
Revue de numismatique.
Revue scientifique par l'abbé Moigno.
Revue étrangère de législation et d'économie politique par Felix.
Duvergier et Valette.
Revue Artistique.
Revue de Zoologie.
Revue étrangère de Législation.
Recueil des arrêts par Devilleneuve et Carette
Revue nationale.

6ème

Plan de la Bibliothèque et des Musées.

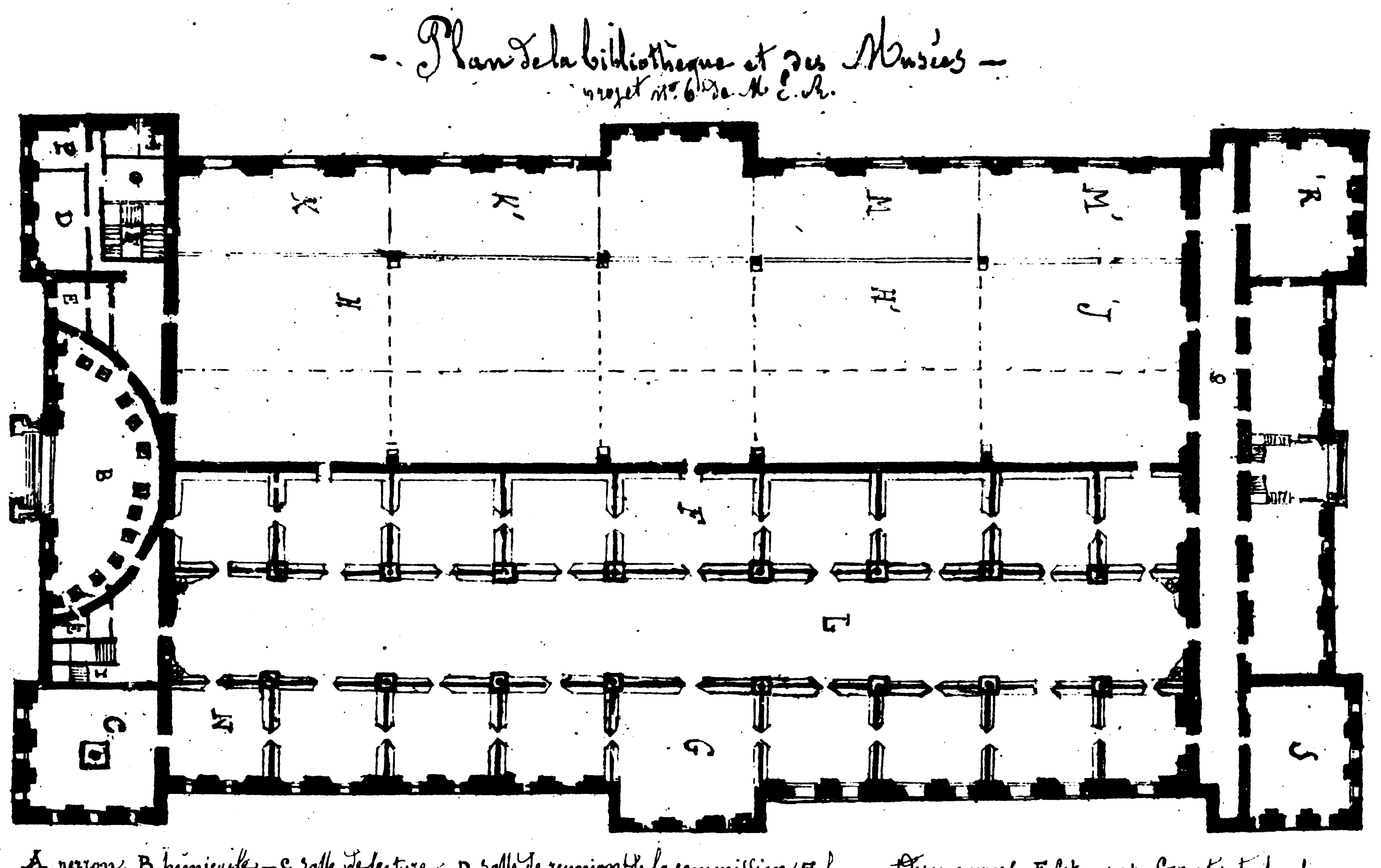
Explication

Dans ce projet la longueur des galeries est la même que celle du projet de M. Gariel. il n'y a que la largeur qui diffère essentiellement; puisque nous divisons l'espace consacré à la bibliothèque, en trois galeries: une grande galerie I ouverte au public, et deux autres latérales à celle-ci, lesquelles sont divisées par une série de salons. cette division est très commode pour le classement des livres, et conforme aux idées de MM Laborde et Sobolstikoff. deux rangées de colonnes marquent les divisions de chaque salon, et soutiennent l'armature en fer destinée à supporter des vitraux de manière à ce que la grande galerie et celle qui touche le mur de refend soient éclairées par en haut, comme on l'a fait pour la grande galerie du palais de l'industrie à Londres. il est facile de voir qu'avec cette disposition des plus simples, pas un pouce de terrain n'est perdu pour les livres. Chaque galerie a presque la largeur de celle de la bibliothèque actuelle. au reste, on pourrait élargir la grande galerie du milieu aux dépens des deux autres qui sont latérales. alors, on pourrait mettre dans celle du milieu, les mêmes meubles qui sont indiqués dans le projet de M. Gariel, comme dans plusieurs des nôtres. on placerait seulement les bijoutières le long des corps de bibliothèque. les médailles et les antiques auraient leur place au premier étage des pavillons dans le cas où les conservateurs auraient leurs logements sur la rue Villars, comme l'indique ce plan intérieur. si on supprimait ce corps de bâtiment parce qu'il serait trop dispendieux, on pourrait loger les conservateurs au premier étage des pavillons situés sur la place d'armes, autrement dit sur la façade. alors, les deux salles F, et G serviraient à mettre les antiques et les médailles qui ne pourraient pas entrer dans la grande galerie. la salle de lecture se trouve au rez de chaussée du pavillon C. l'hémicycle est orné par une rangée demi circulaire de colonnes. il pourrait avoir une vingtaine de mètres de longueur sur [illegible] de largeur et 12 de hauteur. la salle de réunion pour la commission de la bibliothèque et du musée se trouve au rez de chaussée du pavillon situé à l'angle de la place d'armes et de la rue Eugénie. des murs en claire voie serviraient

soutenus par les deux rangées de colonnes en fonte désignées pour
la grande galerie, nous voyons que ce système est préférable à celui
du projet de M. Gariel parceque deux rangées de colonnes auraient
sans contredit, beaucoup plus de force pour supporter une charpente
qui sera immense. nous donnons aux corps de bibliothèque la mê
me hauteur que dans le projet de M. Gariel, et nous les divisons éga
lement en cinq parties, pour la grande galerie E, et pour la galerie
latérale F. Quant à la galerie G située sur la rue Lesdiguières, on
pourrait peutêtre, la couper en deux par un plancher. Quant à
la nature des matériaux, nous ne nous étendrons pas sur cette
question. aujourd'hui, il est reconnu que dans toute bibliothèque
nouvelle où le fer galvanisé et la fonte peuvent remplacer le bois,
rien n'est plus favorable pour mettre l'édifice à l'abri des dangers
du feu. les escaliers destinés au service intérieur de la bibliothèque
seraient en fer. nous ne parlerons pas ici des chevilles et autres
détails accessoires qui rentrent plutôt dans les attributions de l'ar
chitecte que dans celles du bibliothécaire, d'autant plus que ce n'est
pas à lui à faire le devis. dans notre rapport remis en temps
opportun au maire et à l'architecte du département, M. Riondet,
nous avons donné toutes les indications nécessaires pour que l'on
pût s'inspirer d'après ce qui s'est fait à la bibliothèque du
Britisch Muséum à Londres. notre projet de salon de lecture fai
sant partie de notre album concernant l'édilité grenobloise, donne
aussi tous les renseignements désirables relativement à cela.
Maintenant, quant à la partie du batiment réservée pour le musée
elle est divisée dans ce projet en trois parties, comme pour la biblio
thèque. au besoin, on pourrait en réserver le tiers pour la gravure
et la sculpture, et les deux tiers pour le Musée des tableaux. cette lar
ge et longue galerie pourrait être divisée en plusieurs salons, co
mme nous l'avons indiqué par des lignes brisées. dans l'espace con
sacré au musée et avec la même disposition adoptée pour la biblio
thèque, et une fois que celle-ci sera chassée son voisin, il règnerait
une symétrie parfaite dans l'intérieur du batiment, si on enle
vait le mur de refend. alors, on aurait une immense galerie située
au milieu de l'édifice. la porte d'entrée principale de la plus belle
recueil de projets de plans intérieurs en renferme onze.

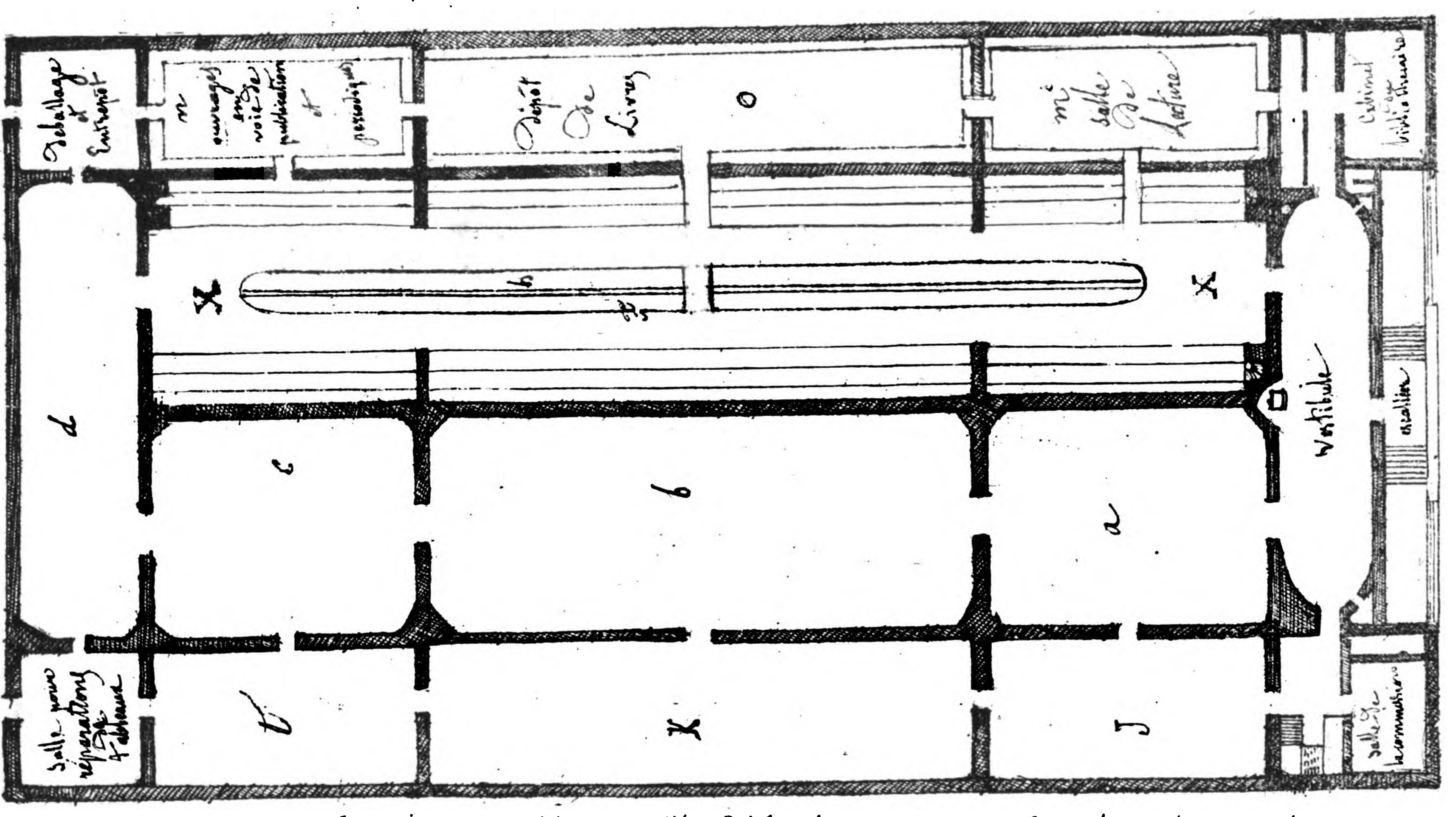
La plus vaste galerie se trouverait juste au milieu de l'hemicy et juste en face de la porte d'entrée de l'édifice.
Si on laissait subsister le corps de bâtiment isolé et destiné aux logements des conservateurs et des employés subalternes de la bibliothèque et du musée, on pourrait disposer des deux salles situées au rez de chaussée des pavillons bâtis à l'angle de la rue Villars, de la rue Eugénie et de la rue Lesdiguières. L'une pourrait servir à la salle d'exposition demandée, l'autre serait utilisée pour le service de la bibliothèque.

Ce plan est le 6ème de ceux que renferme notre recueil relatif aux projets de plans intérieurs de bibliothèque. nous avons mis ici celui qui semble satisfaire le mieux les exigences nécessitées pour la Bibliothèque de grenoble, eu égard au local destiné pour les deux établissements réunis. D'autres projets pourraient être consultés au sujet pour la construction de bibliothèques isolées ou circulaires qu'on pourrait construire dans d'autres villes. Ce petit recueil fait partie de notre album monument d'édilité grenobloise dans lequel on trouve 9 projets de façades pour bibliothèques publiques, des projets de fontaines publiques monumentales, un projet de jardin d'hiver pour Grenoble, et un projet de bains publics



A, perron. B, hémicycle — C, salle de lecture — D. salle de reunion de la commission. E. logement des concierges — F. Estampes — G cartes et plans
H.H'. musée pour la peinture — I. l'escaliers pour accéder au premier étage des pavillons — J. salle pour le musée moderne — K.K'. sculpture — L. grande
galerie de la bibliothèque — M.M'. gravure. N. Cabinet du conservateur de la bibliothèque — O pièce pour entrepôt de la bibl. O. cour d'isolement. R. rez de chaussée
d'un pavillon pouvant servir de salle d'exposition — T. latrines — S. rez de chaussée pouvant servir de salle d'entrepôt à la bibliothèque.
Nota — si on ne met pas les médailles et les antiques dans la grande salle de la bibliothèque, on peut les placer au premier étage des pavillons situés

Plan de la Bibliothèque et des Musées.



— Deuxième projet présenté par M. Questel après avoir été modifié par la commission nommée dans le conseil municipal —
Ce projet n'est plus celui que M. Gariel a mis dans sa première brochure adressée aux membres du conseil municipal. on a fait des ouvertures où il n'y en avait pas et des divisions qui n'existaient pas dans le projet présenté par le bibliothécaire. l'examen des nôtres dont on a l'analyse en dit a été sans doute pour quelque chose dans ces modifications notables. au reste, il est facile de comparer ce projet avec celui qui fait partie de la première brochure du Bibliothécaire.
Comme nous n'avons pas trouvé un nombre de souscripteurs suffisant afin de publier une brochure concernant la bibliothèque et le musée réunis, nous regrettons de ne pouvoir mettre avec notre lettre [illegible] le plan intérieur, la coupe intérieure, plus les [illegible] de l'ensemble
[illegible] salle de lecture modèle pour la bibliothèque

